

PRESSIONS MESDAMES!

Enquête sur la visibilité des candidates dans la presse genevoise lors des élections cantonales de 1961 à 1981.

SEPTEMBRE 2005

Les candidates aux élections cantonales sous la plume des médias

L'égalité entre hommes et femmes en matière de représentation au sein des institutions politiques n'est toujours pas atteinte dans le canton de Genève, 44 ans après l'introduction du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. C'est pourquoi le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme a jugé opportun d'entreprendre différentes actions pour soutenir les femmes dans la perspective des élections cantonales 2005 et renforcer leur représentation au sein du législatif. La présente publication entre dans ce cadre. Relatant la façon dont l'arrivée des femmes en politique a été couverte par la presse écrite genevoise, elle illustre comment s'est rapidement installée une invisibilité des questions de genre dans le domaine des élections cantonales.

Pourquoi 1961-1981?

Cette période marque deux bornes importantes, que l'on aurait pu croire suffisantes pour que l'égalité entre hommes et femmes soit réalisée en Suisse et à Genève: la première participation des femmes à des élections cantonales en 1961 tout d'abord, puis l'intégration du principe de l'égalité entre les sexes dans la Constitution suisse, en 1981.

Alors que l'acquisition successive de ces droits fondamentaux pour les femmes, fruit de longs combats, n'a pas suffi à ancrer l'égalité dans les faits, elle a par contre donné l'illusion que la question de l'égalité était réglée ou en voie de l'être. Ainsi, le thème de l'égalité et des rapports sociaux de genre sous-jacents aux questions en lien avec la situation des femmes en politique ou dans le monde du travail ne sont par la suite plus devenus des sujets d'actualité aussi brûlants que lorsqu'il s'agissait de défendre l'accès aux droits eux-mêmes.

C'est ainsi, qu'après 1981, plus aucun article n'est consacré au thème de l'égalité en politique durant les périodes analysées (cf. méthodologie). L'entrée des femmes en politique est un fait acquis et le sujet ne sera ensuite repris dans les médias que lors "d'affaires" comme la non élection de Christiane Brunner ou la défaite de Ruth Metzler au Conseil fédéral: témoignages indirects des difficultés encore actuelles des femmes à obtenir et conserver leur place en politique.

Les articles de presse présentés dans ce cahier nous dévoilent un passé très récent, mais souvent oublié. Ils montrent que si la société a beaucoup changé depuis 1961, certains réflexes sont restés les mêmes. Ils nous rappellent aussi que l'égalité avance à petits pas et que les mentalités changent lentement. Enfin, en nous révélant les préjugés d'une époque passée, ils nous interpellent sur nos propres certitudes et devraient nous inviter à les remettre en question.

Méthodologie

Afin que la recherche soit bien délimitée, seules les élections cantonales ont été prises en compte. Les articles couvrent la période de 1961, quand les femmes ont participé à leurs premières élections cantonales, jusqu'à 1981, année de la votation de l'article constitutionnel sur l'égalité. Ils sont tirés de six journaux genevois dont deux sont considérés comme neutres: la *Tribune de Genève* et *La Suisse*. Les autres sont liés à un parti politique, *Le Genevois* est l'organe du Parti Radical, la *Voix Ouvrière* celui du Parti du travail. *Le Courrier* représente le Parti indépendant chrétien social et le *Journal de Genève* le Parti libéral. Le dépouillement a été effectué sur les quotidiens parus pendant les deux semaines qui précédaient chaque élection jusqu'à la proclamation des résultats. Pour les hebdomadaires, la recherche a été étendue à un mois. Parmi les 200 articles récoltés, 56 ont été sélectionnés à la publication pour leur caractère exemplaire ou illustratif. Chaque chapitre est accompagné du témoignage d'une élue de l'époque nous relatant une part de l'expérience qu'elle a vécue.



Retour sur les faits: l'entrée des femmes en politique, une histoire récente semée d'embûches

L'accès des femmes à la politique se caractérise surtout par la lenteur, d'abord illustrée par le parcours ardu vers l'obtention du suffrage féminin. En effet, il faut attendre le 6 mars 1960, après une mûre réflexion de

40 ans et quatre essais infructueux en 1921, 1940, 1946 et 1953, pour que les genevois acceptent d'octroyer aux femmes le droit de vote et d'éligibilité à l'échelle cantonale et communale avec une petite majorité de 55% des votants. Avec les élections au Grand Conseil du 5 novembre 1961, elles peuvent pour la première fois remplir leur devoir de citoyennes à part entière. Quarante pionnières se portent candidates à l'élection, aux côtés de 257 hommes. Neuf d'entre elles accèdent au Grand Conseil.

Durant les premières années, le nombre des élues croît très lentement. Les élections de 1973 voient la première femme, Jaqueline Heinen de la Ligue Marxiste révolutionnaire, se présenter à l'élection au Conseil d'Etat, mais sa faction est trop marginale et sa candidature passe presque inaperçue. Lors des élections de 1977, la députatation féminine passe d'un coup de 13 à 22 élues. Dès 1981, avec les «viennent ensuite» elles sont 24 à siéger au parlement, frôlant ainsi le cap des 25%.

..... (suite en p. 2)



Edito

Depuis 44 ans, les femmes ont le droit de vote sur le plan cantonal. C'est peu, diront certain-e-s et je partage ce point de vue! Mais il est vain de refaire l'histoire et notre pays est ainsi: il avance à petit pas, lentement mais sûrement, et surtout - c'est l'essentiel - en s'affirmant chaque fois un peu plus comme un pays démocratique.

L'intéressant, aujourd'hui, est de jeter un coup d'œil sur ces quatre décennies passées, pour voir comment les femmes ont exploité ce nouveau droit. Force est de constater que le bilan est en demi-teinte.

Ayant fait leur entrée au Grand Conseil en 1961 avec un petit 9%, elles ont constamment progressé pour atteindre le quart du parlement en 1985, avant de stabiliser leur représentation aux alentours du tiers durant les trois législatures suivantes. Le nouveau millénaire, curieusement, consacre une chute de la représentation des femmes, avec seulement 23% d'élues en 2001. Espérons que cela ne soit qu'un épisode malencontreux.

Je n'ai jamais caché mon peu de goût pour les quotas. Cela ne m'empêche pas de désirer une forme d'équilibre dans la représentation politique, même si celle-ci ne peut se réaliser, à mon sens, de façon mécanique et arithmétique. Notre démocratie directe et semi-directe exige que l'ensemble de la population participe à la vie des institutions. Les femmes représentent un réservoir et un potentiel de compétences dont on aurait tort de se priver.

C'est un fait, elles sont encore trop peu nombreuses à exercer des responsabilités politiques. Manque de modèles? Manque de motivation? Manque de sollicitations? Sans doute. Mais il incombe avant tout aux partis de faire un vrai travail de recrutement et de susciter les vocations. Aux partis et aux associations de se soucier aussi d'offrir des formations qui facilitent l'accès à la politique et qui la rendent plus transparente et plus accessible. Il revient aussi aux femmes de ne pas négliger ce type d'engagement, trop souvent considéré comme peu gratifiant...

Enfin, les médias ont aussi leur rôle à jouer. L'image qu'ils renvoient des femmes, le fait de les solliciter et de faciliter leur accès à l'expression constituent autant d'éléments facilitateurs qui n'ont pas toujours été présents. La lecture des articles de l'époque, repris partiellement dans cette publication originale, nous montre, avec humour souvent, que la presse n'est pas nécessairement à l'abri des clichés!

J'adresse une pensée chaleureuse aux pionnières qui s'expriment dans ces feuillets. Comme d'autres, je me sens redevable pour les chemins qu'elles ont défrichés.

Martine Brunshawig Graf
Présidente du Conseil d'Etat



La presse: miroir de la société

Les médias jouent un rôle important dans la société; ils participent à la construction de l'opinion publique et reflètent la réalité sociale. En politique, ils constituent la source principale d'informations pour les électrices et les électeurs. En ce début de XXIe siècle, les médias audio-

est apparue comme le moyen habituel de s'informer lors des votations et élections.¹ Une publication d'articles de journaux paraît donc pertinente pour aider à comprendre l'évolution du rôle des femmes dans les institutions politiques. A cette fin, nous nous sommes inspirés de la grille présentée dans l'étude «Doing

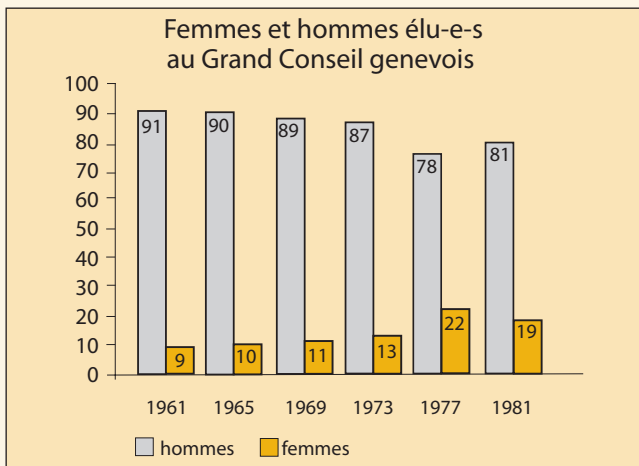
les genres, de la ranimation de différences archaïques et de la représentation indifférenciée. L'exemple fréquent de la sous-représentation des femmes dans la presse est un cas d'exagération des différences de genre. En effet, il suggère un nombre de femmes engagées en politique inférieur à la réalité. Cependant, dans le cadre d'une étude historique l'utilisation de cette grille reste limitée, car il est difficile de mesurer jusqu'à quel point les journaux reflétaient la réalité sociale de l'époque. D'autre part, la thématique «femmes» disparaît de la presse au fil des différentes campagnes électorales. Notre regard s'est de ce fait porté essentiellement sur les cas de reproduction et d'exagération des différences sociales de genre.

Le poids du passé

L'analyse de la presse montre qu'en 1961 les premiers pas des femmes dans l'arène politique créent l'événement dans les journaux et provoquent un séisme au sein des partis qui doivent recruter de nouvelles militantes et surtout séduire l'électorat féminin. Vingt ans plus tard le sujet est évoqué uniquement en relation avec le nouvel article constitutionnel instaurant l'égalité entre hommes et femmes. L'année

1981 marque donc la fin d'un cycle. Mais cet aboutissement est un mirage: il crée l'illusion que l'égalité est acquise, ce qui est loin d'être cas. Pour preuve, le nombre de femmes élues au parlement genevois en automne de la même année n'atteint que 19%. En outre, les Appenzelloises de Rhodes-intérieures vivront encore 10 ans dans une situation archaïque et anticonstitutionnelle puisqu'elles n'obtiendront leurs droits civiques cantonaux qu'en 1991 sous la contrainte du Tribunal fédéral.

D'un point de vue qualitatif, la situation des femmes en politique ne semble pas meilleure. Les domaines de prédilection sont très en lien avec leurs activités au foyer. Les politiciennes actuelles portent encore souvent les stigmates de ce passé. Ainsi, les compétences les plus régulièrement attribuées aux femmes concernent aujourd'hui les mêmes domaines qu'il y a quatre décennies: «[...] famille, tâches domestiques, reproduction, soins aux malades ou aux personnes âgées restent tendanciellement considérées comme étant l'affaire des femmes.»³



visuels sont devenus très importants. En 1969, en revanche, les résultats d'une enquête effectuée dans le canton de Genève sur les pratiques politiques des citoyen-ne-s révèlent que: «à la très nette majorité des questionnés, la lecture des quotidiens

gender dans les medias pendant la campagne électorale». Cette grille définit cinq formes possibles de sexuations exprimées dans la presse. Il s'agit de la reproduction, de l'exagération ou de l'atténuation des différences sociales entre

Sommaire

- 1961**
- Les partis courtisent les femmes
 - Le rôle des femmes en politique
 - Les femmes apprennent à voter
 - Le jour J
 - Attentes face à l'arrivée des femmes dans les isolements
 - Interview d'une élue de 1961: Lise Girardin

- 1965 - 1969**
- Les femmes abstentionnistes?**
- 1965**
- Présentation des candidates
 - Interview d'une élue de 1965: Annette Matile
- 1969**
- Abstentionnisme**
- Interview d'une élue de 1969: Marie-Laure Beck

- 1973**
- La thématique femmes s'estompe**
- Interview d'une élue de 1973: Yvette Clerc

- 1977 - 1981**
- Les femmes sont des candidats comme les autres**
- Interview d'une élue de 1977 et 1981: Jaqueline Berenstein-Wavre

IMPRESSUM: Département des finances - Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme; 2, rue de la Tamerlie - 1227 Carouge - Internet: www.geneve.ch/egalite - Recherche et rédaction: Hansjörg Roth - Responsable de publication: Fabienne Bugnon - Graphisme: Helena Zaneli - Remerciements à: M^{mes} Marie-Laure Beck, Jaqueline Berenstein-Wavre, Yvette Clerc, Lise Girardin et Annette Matile qui ont aimablement répondu à nos questions. - Propos recueillis par: Fabienne Bouvier - Remerciements également aux journaux Le Courrier, Gauchebdo, Le Temps, à l'Édition et au Parti radical qui ont donné leur autorisation pour la publication des articles. Les articles sont tirés des périodiques de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève: Promenade des Bastions - Case postale CH-1211 Genève 4 - Internet: www.ville-ge.ch/bpu/

1961: les partis courtisent les femmes

L'événement est de taille, la presse le relaie largement, mais laisse quand même transparaître une certaine fébrilité face à l'impact du vote féminin, tandis que les partis politiques s'appliquent à démontrer leur adhésion à la cause. Quelle qu'ait été leur position lors du vote pour les droits civiques des femmes en 1960, ils publient des annonces s'adressant directement aux électrices pour obtenir leurs voix. L'actualité de l'automne 1961 est dominée par les essais nucléaires en cours dans l'Union Soviétique de Khrouchtchev, c'est pourquoi le spectre rouge transparaît parfois. Par ailleurs, en regardant certaines de ces annonces, on ne peut s'empêcher de sourire face à certains débordements démagogiques.

FEMMES DE GENÈVE!

Le 28 octobre dernier à Moscou, **M. Khrouchtchev** s'est opposé à l'abolition du travail de nuit pour les femmes en usine.

Pour vous épargner cet esclavage

VOTEZ RADICAL

Le parti de la justice sociale et des libertés humaines

GRUPE FÉMININ RADICAL

• Tribune de Genève 2.11.1961

Les partis... je n'en veux pas!

Il est évident, c'est le respect de l'égalité de droits, c'est la condition qui doit de ce fait de caractère dans le respect des libertés individuelles, tous sont les citoyens de ce pays, le fait de voter, à faire valoir, et c'est aussi que les privilèges de naissance ne soient pas appliqués à la loi pour donner l'égalité aux citoyens politiques.

C'est dans cet esprit qu'il a apporté et apportera sa contribution à la solution des problèmes qui posent nos expatriés à Genève, que ce soit en matière d'équipement scolaire, hospitalier, etc., d'infrastructures, de logements, de finances politiques.

Votez LIBÉRAL le parti de la liberté!

• La Suisse 3.11.1961

Le parti Indépendant Chrétien-Social n'a pas tout fait dans la République! Ce qu'il a fait, il ne l'a pas fait seul.

Cependant, c'est spécialement à l'initiative de ses élus que sont dues notamment les lois sur les LOGEMENTS (LOIS DUPONT), la création de l'ALLOCATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Fr. 70.- par mois et par enfant) et la récente AMÉLIORATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES. Il rappelle en outre aux électrices qu'il a combattu constamment en faveur de leur accession aux droits civiques.

• Tribune de Genève 3.11.1961

Toi qui votes

PARTI DU TRAVAIL

Fais en sorte que ta femme, ta mère, ta sœur, ta collègue de travail

votent comme toi

ATTENTION. — Toute inscription — injurieuse ou non — sur un bulletin annule celui-ci et c'est une voix de perdue

• Voix ouvrière - 4.11.1961

1) Robert Burgel, "Plein feu sur l'abstentionnisme! Surprenantes révélations d'une enquête", La Suisse, 11.10.69.
2) Sibylle Hardmeier, Anita Klöti, "Doing gender dans les medias pendant la campagne électorale, Analyse de la représentation de personnes des deux genres dans la couverture médiatique des élections fédérale 2003", in Questions au féminin, Berne, 2.2004, pp. 23-34.
3) Ibid, p. 24.

Dans l'optique libérale: les femmes ont un rôle à jouer en politique • Journal de Genève 24.10.1961

L'année des élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat revêt une importance particulière dans la vie publique, mais jusqu'à présent, nous autres femmes ne prêtons qu'une attention assez distraite à cet événement puisque nous restions en dehors des votations. Aujourd'hui, nous sommes sur un pied d'égalité avec nos concitoyens et ceux-ci s'attendent à nous voir partager loyalement leur responsabilité et participer avec élan au prochain scrutin.

A l'article 1 de la Constitution genevoise, il est dit: "La République de Genève forme un des cantons souverains de la Confédération suisse. La souveraineté réside dans le peuple; tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont qu'une délégation de sa suprême autorité." Le "peuple souverain" est formé des hommes et des femmes; il est donc juste et

nécessaire qu'il délègue son pouvoir à des représentations des deux sexes également. Nous voulons que désormais les femmes participent en tant que députées aux discussions du Grand Conseil. Dans plus d'un domaine elles pourront influencer les décisions prises pour le bien de tous en apportant un complément d'information résultant de leur expérience et de leur point de vue de femmes.

Prenons deux cas à titre d'exemple: une nouvelle loi sur l'enseignement secondaire sera discutée dans les mois à venir. Ce sont certainement les mères des familles qui voient de plus près la marche des écoles; ce sont elles qui suivent jour après jour, les études de leurs enfants, surveillent leurs devoirs et entendent leurs récits sur les événements de la classe. L'opinion que ces femmes exprimeront au Grand Conseil sur les modifications de

l'enseignement sera donc le fruit d'expériences vécues. Et voici le second: la nomination de la commission administrative de l'hôpital. Partout et toujours on a reconnu à la ferme cette qualité essentielle de sa nature qui est le dévouement aux malades et aux enfants. Elles doivent donc avoir leur place dans l'administration d'une clinique infantile ou d'une maternité. Connaissant de si près les enfants et les accouchées, elles sauront proposer les mesures leur donnant plus de bien-être, elles auront des idées pratiques pour améliorer le fonctionnement des hôpitaux et faciliter la tâche des infirmières. Leur charité complètera l'esprit plus technique des administrateurs.

Avant que le suffrage féminin soit institué à Genève, des femmes y étaient opposées. Maintenant, les choses ont changé et, même pour celles qui n'ont pas voulu le droit

de vote, c'est un devoir de participer aux votations. Bien que la politique ne soit plus un monopole masculin, elle n'est pas encore entrée dans les habitudes de la vie féminine. De nombreuses femmes la considèrent encore avec indifférence. N'oublions pas qu'un bulletin de vote isolé paraît peu de choses, mais l'ensemble des bulletins déposés par les électrices constitue une force puissante.

Nous demandons à chacune des citoyennes de voter pour une équitable représentation des femmes au Grand Conseil.

Alix Choisy
*Présidente de l'Union
des femmes de Genève
Candidate libérale
au Grand Conseil*

L'heure du choix

• Le Courrier 2.11.1961

Les prochaines élections marquent la ville d'une physionomie particulière. La propagande a pris le pas sur la publicité, les panneaux d'affichage présentent des hommes et des partis, des doctrines et des opinions.

Les femmes sont l'objet de toutes les sollicitudes même de la part de ceux qui étaient contre le principe du bulletin de vote accordé aux femmes; l'opportunisme permet des renversements de pensées qui transforment sans gêne, le non en un oui vibrant et convaincu! Mais passons...

Etudions plutôt nos réactions face à l'abondante documentation qui nous est distribuée. L'inconsciente dit: "ça ne m'intéresse pas, je ne fais pas de politique, je n'irai pas voter." Elle jette systématiquement tout à la corbeille à papier, sans se douter que ce manque de curiosité n'est pas très féminin! Ni très intelligent!

La scrupuleuse accumule tout ce qu'elle reçoit et se réserve de faire son choix à tête reposée comme la sur-occupée qui compte sur la dernière heure pour orienter son opinion. La femme sage et sensée sait qu'une nouvelle orientation de pensée doit cheminer lentement. C'est jour après jour qu'elle consacre quelques instants à la lecture de cette documentation, qu'elle compare et

confronte les projets réalisés avec la réalité, qu'elle se renseigne sur la doctrine des partis, les programmes et les hommes proposés aux suffrages. Cette femme équilibrée et lucide profite de l'actualité du sujet pour l'introduire dans la conversation, pour susciter l'éveil des consciences face à ce devoir nouveau, pour orienter des options conformes aux principes chrétiens.

En étudiant les questions qui se posent à la personne et à la famille, nous rejoignons forcément les problèmes que la cité, la commune, le canton ou le pays doivent résoudre.

C'est ainsi, par exemple, que nous n'armerons nos jeunes pour la grande aventure de leur vie qu'en menant leur éducation personnelle dans un "bain" collectif favorable; ce n'est que l'action coordonnée du spirituel et du temporel, ce n'est qu'en attaquant le problème par toutes ses faces, que nous arriverons à renouveler l'eau contaminée du bocal par une eau pure.

Ceux qui sont engagés sur le plan politique et qui ont collaboré depuis quelques mois avec des femmes assurent qu'aucune d'entre elles ne s'est transformée en "dragon" ni en "virago", mais que les valeurs en présence se sont complétées sans s'égaliser ni s'affronter. L'égalité, reconnue de plein droit, se manifeste surtout sur le plan des respon-

sabilités portées ensemble dans une collaboration bienveillante et le respect des valeurs propres à chacun.

"La politique, c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire." La construction de grands ensembles, les cités qui jaillissent dans le canton deviennent par leurs proportions et le nombre de personnes logées dans un espace restreint, absolument inhumains. Ces grandes concentrations doivent être réalisées non seulement sur le plan de rendement mais aussi et surtout avec le souci d'humaniser la vie de ceux qui sont appelés à y naître et à y vivre; n'est-ce pas aux femmes aussi de rappeler aux autorités responsables ce qui est nécessaire à la vie de ces cités?

Le foyer pour la femme doit s'étendre partout, on pourrait multiplier les exemples prouvant que sa présence est indispensable là où se trouve son enfant: école, milieu de travail, sur la route et les places de jeux, dans les lieux de loisirs, etc.

La femme catholique doit projeter un regard de foi pour aider à juger chrétiennement, pour voir où la justice sociale ne règne pas, pour aider à mettre un peu d'amour là où se trouve le désespoir et la souffrance.

"L'aménagement de la cité n'est pas indifférent à un chrétien", rappelle notre

évêque dans la lettre qu'il a adressée aux catholiques de Genève à propos des prochaines élections. Notre foi ne doit donc pas rester à distance des hommes et des choses de la vie, la femme qui se dit catholique ne doit pas être en quête de sa tranquillité personnelle mais à la recherche du bien commun. Si nous respectons les principes chrétiens nous avons pleine liberté d'action sur le plan temporel.

Il ne s'agit pas seulement de soulager les misères de la société, mais il faut les prévenir. Nous n'avons pas le droit de nous tenir à l'écart des aménagements qui peuvent améliorer la communauté humaine, car ils favorisent ou non la vie chrétienne de ceux qui nous entourent.

Nous le voyons, nous ne pouvons plus être apathiques, nous ne pouvons pas nous désintéresser de la cause commune, la vie spirituelle a des exigences concrètes; ne laissons donc pas aux autres le soin de désigner nos magistrats.

La porte du local de vote va s'ouvrir; nous devons toutes la franchir pour accomplir notre devoir, il n'y a pas de démocratie sans citoyens actifs et compétents et nous ne voudrions pas être inscrites à la colonne des abstentionnistes.

A.T

Le rôle des femmes en politique

La question de l'apport des femmes à la politique est soulevée dans chaque journal. Les articles traitant de ce thème semblent avoir été écrits pour justifier les droits de citoyenneté des femmes vis-à-vis des récalcitrants et pour inciter les récalcitrantes à se rendre aux urnes. Ils proposent invariablement la même réponse. Quel que soit le parti représenté, le rôle des femmes en politique est pensé comme une extension vers le domaine public de leurs activités dans le domaine privé. Elles sont donc cantonnées dans des sujets en lien avec la famille: éducation, allocations familiales, logement, santé, etc. C'est dans *Le Courrier* que l'idée trouve sa formulation définitive: «le foyer pour la femme doit s'étendre partout...»¹

La femme radicale • Le Genevois 23.11.1961

La femme radicale doit participer à la vie de la collectivité en servant son parti et par là son pays. C'est son devoir primordial. Elle doit toutefois le servir aussi en étant consciente de son rôle.

Ses interventions, qu'elle peut faire dans la vie de l'Etat, elle tient à les faire sans faiblesse, sans exagération, mais avec bon sens.

La femme radicale est entrée dans la vie politique en participant activement aux affaires du parti. Elle s'adapte aux exigences nouvelles avec sérieux, dans un esprit de collaboration sincère.

Au côté des électeurs masculins, elle compte faire son devoir en vouant particulièrement sa sollicitude aux problèmes sociaux, principalement aux problèmes de

l'enfance. La femme radicale estime que c'est là sa vocation primordiale dans la vie de la cité.

Pendant de longs mois, le Groupe féminin radical a instruit ses adhérentes sur les problèmes de la vie civique. Ainsi la femme radicale aborde-t-elle ces problèmes en parfaite connaissance de cause.

Enfin, et pour conclure, la femme radicale n'entend pas faire une politique démagogique mais bien se rallier et préconiser une politique sensée et possible. Elle veut, pour cela, conserver sa pleine liberté de jugement, tout en s'inspirant des grands principes radicaux et démocratiques.

Renée Fuhrer
*Présidente du Groupe
féminin de Carouge*

Les candidats du parti du travail pour le Grand Conseil: du peuple pour le peuple • Voix ouvrière 6.10.1961

... C'est sur ces forces vives que le Parti du Travail compte pour poursuivre inlassablement son œuvre démocratique et économique, pour augmenter encore son poids dans la vie publique genevoise. Bonne place est faite, dans ce même but, aux nouvelles citoyennes et huit de nos militantes figurent sur notre liste, nous apportant leur expérience d'ouvrières, d'employées, de mères de familles, de femmes aux prises quotidiennement avec les petits et les grands soucis de la vie.

Telle qu'elle se présente au suffrage du corps électoral, notre liste est belle et bonne. Elle mérite toute la confiance du peuple travailleur et nous avons la conviction qu'elle ne lui fera pas défaut, comme elle n'a jamais fait défaut dans les consultations populaires des dernières années.

Sortis du peuple, avec le seul souci d'œuvrer pour le peuple, nos députés, hommes et femmes, seront demain plus nombreux qu'aujourd'hui sur les bancs du Grand Conseil pour composer le groupe du Parti du Travail, l'élément irremplaçable du progrès social.

Etienne LENTILLON

1) A.T. "L'heure du choix", *Le Courrier*, 2.11.1961.

Entretiens électoraux • Tribune de Genève, 21 - 22.10.1961

M. Simplet explique à sa femme comment elle doit élire des députés

M. Simplet est un bon citoyen, conscient de ses droits et surtout de ses devoirs. Il participe à tous les scrutins. Du moins l'affirme-t-il.

Comme il arrive souvent par l'effet d'un malicieux hasard, son nom est révélateur de son caractère. Il ne faut pourtant pas s'y tromper: M. Simplet n'est point un niais. Il n'aime pas se compliquer la vie. Il a une prédilection pour les solutions faciles, voire de facilité.

A l'égard de sa femme Sophie, personne sage et soumise, il se montre prévenant en toutes choses, soucieux de son bien matériel et spirituel.

Hier soir, après avoir essuyé la vaisselle, il entreprit, avec un brin de pédanterie, de lui donner une leçon d'éducation civique.

"Ma bonne Sophie, au début de novembre toi et tes semblables vous participerez pour la première fois à l'élection des députés au Grand Conseil. C'est une grande date dans l'histoire de notre République.

J'ai pensé que quelques explications sur la manière dont tu devras procéder ne te seraient point inutiles.

- *J'ai déjà eu l'occasion de voter, en ta compagnie même.*

- *Sans doute, ma chère, mais tu comprendras sans peine qu'il y a quelques différences entre une votation et une élection. Dans une votation tu réponds oui ou non aux questions posées. Pour la formation du Grand Conseil, qui est notre Parlement cantonal, tu auras le choix entre plusieurs partis et quelque trois cents candidats et candidates. Cela pourrait poser des problèmes. Tu me connais assez pour savoir que j'ai horreur de ça...*

- *Moi de même.*

Le parti de l'avenir

- *Aussi, te proposé-je de recourir à la méthode la plus simple, qui a l'avantage, au surplus, de limiter les risques d'erreur.*

- *Comme tu es intelligent!*

- *Tu sais que mon parti...*

- *Ce sera le mien...*

- *...est le parti de l'Avenir. Voici sa liste, que nous avons reçue l'autre jour. Si tu veux, je te laisse. Tu pourras la prendre avec toi au local de vote pour être plus sûre de ne pas te tromper, mais tu en trouveras aussi dans l'isoloir. Tu colleras l'estampille à la place indiquée, là, et tu glisseras la liste dans l'urne. C'est tout.*

Le système de la représentation proportionnelle

- *Ce n'est pas compliqué, en effet, mais je ne vois que trente noms sur cette liste. Je croyais que nous devions élire cent députés.*

- *Je comprends ta remarque, ma chère. Il faut que je t'explique. Qu'une liste porte les noms de trente, cinquante ou soixante-deux candidats est sans grande importance. Dans une véritable démocratie comme la nôtre aucun parti ne peut prétendre enlever les cent sièges en compétition. Des majorités de 99 % ne se voient que dans les démocraties dites populaires, comme en Allemagne orientale, où la fuite est pour les citoyens le seul moyen d'exprimer leur opinion...*

- *Tu t'égares.*

- *Je disais donc qu'à Genève, un certain équilibre s'est établi entre les forces des partis, qu'aucun d'eux ne peut jamais espérer remporter cent sièges sur cent. Cet équilibre est assuré notamment par le système de la représentation proportionnelle.*

- *Qu'est-ce encore que ça?*

(M. Simplet, en aparté:

"Les choses commencent à se gâter. Pourvu qu'elle ne me pose pas trop de questions de ce genre!")

- *Écoute, il se fait tard. J'ai eu une rude journée. Si tu veux bien, nous reprendrons cet entretien demain."*

Victor LASSERRE

Comment voter ?

1. Il est prudent de se munir d'une pièce d'identité (permis de séjour ou d'établissement, passeport ou carte d'identité).
2. Vous vous présentez au local de vote de votre arrondissement; vous annoncez vos noms, prénoms, domicile, etc., là vous recevez une estampille.
3. Vous pénétrez dans l'isoloir où vous trouverez le choix des bulletins de vote valablement déposés.
4. Vous collez votre estampille en haut à droite du bulletin choisi, à l'emplacement spécialement désigné.
5. En sortant de l'isoloir, vous déposez votre bulletin estampillé dans l'urne (peinte aux couleurs genevoises). Vous avez ainsi accompli votre devoir de citoyen ou de citoyenne.

Mais comment remplir ce devoir dans l'intérêt de la collectivité? Evidemment en collant votre estampille sur une liste

SOCIALISTE N° 2

• Tribune de Genève 3.11.1961

Les femmes apprennent à voter

Les femmes ont certes acquis leurs droits politiques, encore faut-il qu'elles s'en montrent dignes en les utilisant à bon escient. Les hommes craignent-ils qu'elles soient trop dissipées pour glisser un bulletin valable dans l'urne ou trop futiles pour comprendre les enjeux électoraux? *La Tribune de Genève* publie une série de sept leçons sur un ton qui se veut humoristique pour enseigner les différentes manières de remplir le bulletin de vote. Voici le premier article de la série. Cependant, comme cela ne paraît pas suffisant, le journal explique aussi la méthode à suivre pour choisir ses futures élu-e-s.

Quatre conseillers d'Etat nous disent:

• Tribune de Genève 2.11.1961

Réjouissante participation féminine aux réunions électORALES

... Voter pour un parti ou pour des personnes

Nous avons demandé aussi l'opinion de quelques femmes qui, dans des partis divers, se sont engagées dans la vie politique active. Dans l'ensemble, elles ont confirmé les observations de nos conseillers d'Etat. Certaines sont frappées de constater que les femmes, souvent, se préoccupent plus de la valeur personnelle des candidats que de leur appartenance à tel ou tel parti.

"Qui est celui-ci? qui est celle-là?" demandent-elles. "Je ne peux pas voter pour des gens que je ne connais pas!"

Cette préoccupation montre qu'elles prennent leur tâche au sérieux, qu'au-delà de l'étiquette, si nous osons nous exprimer ainsi, elles désirent savoir la valeur ré-

elle de la "marchandise" qui leur est offerte. C'est un désir louable, qui amènera peut-être les partis - pour des élections ultérieures, car c'est trop tard pour cette fois-ci - à mieux présenter leurs candidats et candidates.

Nous autres femmes devons pourtant prendre conscience du rôle utile et même indispensable que jouent les partis politiques dans un régime démocratique. Certes, on peut reprocher à nos partis - ou plutôt à certains de leurs représentants - ceci ou cela. Même imparfaits, ils sont préférables à un parti unique! Ce qu'il nous faut comprendre, c'est que, quelle que soit leur valeur personnelle les candidats d'un même parti se mettent d'accord pour représenter une certaine tendance politique, des idées qui leur sont communes, et pour travailler à la réalisation d'un certain programme. Les

personnes ne doivent pas nous faire oublier les idées. Prenons-y garde même quand nous votons pour des femmes! Sans quoi nous nous exposons à d'amères déceptions. Commençons donc par nous interroger - si ce n'est déjà fait - pour savoir quelle est la tendance politique qui nous est la plus proche, avec laquelle nous nous sentons le plus d'affinités. Efforçons-nous de faire intervenir dans ce débat notre raison plus que nos sentiments. La question des partis une fois élucidée, alors voyons ce qu'il en est, autant que possible, de la valeur des candidats. Il n'est pas impossible de concilier ces deux exigences: voter à la fois pour un parti et pour des personnes qui vous paraissent particulièrement dignes de confiance.

Nous avons trop souvent insisté ici même, depuis plusieurs années, sur la nécessité pour

nous autres femmes d'assumer des responsabilités dans la vie publique pour qu'il faille y revenir longuement. Maintenant que l'on nous a fait confiance et qu'on nous a donné la possibilité de les assumer, le moins que nous puissions faire est de saisir la première occasion importante qui nous est offerte.

Songez que si nous ne votons pas - surtout si nous sommes nombreuses à nous abstenir - nous donnons automatiquement un plus grand pouvoir au vote d'autrui - et que ce vote ne sera pas forcément conforme à nos désirs! Ce qui, en définitive, doit nous guider, c'est la réponse à cette question: "Quel est le choix qui sera le meilleur pour l'avenir de la communauté à laquelle j'appartiens, pour l'avenir de mon canton?"

Eliane LAVARINO

Confidences d'une candidate

• La Suisse 5.11.1961

J'ai téléphoné, hier, à une candidate pour savoir comment elle avait affronté la campagne électorale, comment elle supportait l'attente de l'issue du scrutin. "Fort bien, m'a-t-elle répondu, et je me prépare à l'instant à aller au cinéma pour me changer les idées."

Était-elle fatiguée? "Oui, mais pas de parler dans des assemblées, ce qui est plutôt agréable. Ce qui est usant, c'est de convaincre les abstentionnistes."

Redoutait-elle de parler en public? "Avant chaque assemblée, je mourais de peur. Mais j'avais appris par cœur un petit exposé. Je ne m'en suis pas trop mal tirée."

Une candidate doit-elle se contenter de parler?

"A plusieurs reprises, avec des amis, nous avons conduit des abstentionnistes aux urnes, ceux qui ne se seraient jamais déplacés. J'en ai fait des voyages aller-retour avec ma voiture! En tout, nous avons véhiculé de cette manière environ 250 personnes qui, sans nous, auraient déserté les urnes..."

Comment doit se présenter une candidate au Grand Conseil? "Demeurer féminine, éviter de singer l'homme, conserver son sourire et se souvenir que, là aussi, la femme est d'abord une compagne et une collaboratrice." Une candidate jouit-elle d'un sommeil paisible? "Pas du tout, j'ai très mal dormi ces derniers jours; non d'inquiétude mais d'énervement, d'avoir voulu lutter, avec de faibles moyens, contre l'inertie du public."

Que fait une candidate, si elle échoue? "Je me représenterai dans quatre ans, voilà tout."

Comment devient-on candidate? "Je n'ai jamais été suffragette, mais j'ai en moi le virus de la politique; je pense que c'est de famille."

"Un problème d'étiquette va se poser. Que doit faire un homme bien élevé à l'égard de sa candidate, si elle est élue? C'est une question que je n'ai pas osé poser à mon interlocutrice. Si elle est élue, je pense que je lui enverrai quelques fleurs de rhétorique." A Madame ma députée, avec les félicitations d'un électeur fidèle.

Mais j'attends d'être conseillé.

CL.Rz

De nombreuses Genevoises ont voté ce matin au Bâtiment électoral

• Tribune de Genève 1.11.1961

...Le chef de famille

L'épisode comique du jour s'est produit à 11 h. Un vieux Genevois est arrivé dans le local accompagné de sa femme et de sa fille, tous trois ayant bien entendu le droit de vote. L'homme a demandé à un fonctionnaire trois bulletins d'un parti. Courtoisement, le fonctionnaire lui a répondu qu'il trouverait le choix de bulletins dans l'isoloir.

- Bien, répondit l'homme, il me faudra donc entrer dans l'isoloir avec ma femme et ma fille.
- Non, Monsieur, c'est interdit. Une seule personne à la fois peut y pénétrer.
- Mais comment voulez-vous que je remplisse les trois bulletins de vote?

Attentes face à l'arrivée des femmes dans les isoloirs

Avant les élections, la presse n'évoque presque pas ce sujet, seul *Le Courrier* exprime l'espoir suivant:

« nous espérons que la participation des femmes à la vie civique permettra de réduire la marge des abstentions. Le corps électoral féminin aura à cœur d'exercer ses nouveaux droits sans se laisser influencer par l'exemple dangereux donné par le corps électoral masculin. »

Comme aucun journal ne se risque à établir un pronostic, les attentes sur le vote des femmes n'apparaissent dans les commentaires qu'après les élections. Ils révèlent que Genève est observé par les autres cantons suisses où les femmes n'ont pas le droit de vote. Certains se demandent si les femmes, considérées comme plus émotives que les hommes, vont bouleverser l'ordre politique par un vote irraisonné. Il n'en est rien, d'une part la tendance à l'augmentation de

l'abstentionnisme amorcée en 1957 se poursuit. Ce thème deviendra d'ailleurs central lors des élections suivantes. D'autre part, si les élections se soldent par une lourde défaite des radicaux, en partie attribuée à leur opposition au suffrage féminin en 1960, il n'y a toutefois pas non plus de renversement de la majorité. Les analyses plus fines dévoilent que l'actualité internationale et la situation sociale dans le canton ont été les plus déterminantes dans le choix des électrices et des électeurs.

Faible participation

• Tribune de Genève 6.11.1961

La faible participation au scrutin (46,96 %) aura été une des déceptions de la journée.

Elle était un peu prévue. Seuls les idéalistes pouvaient croire que le vote des femmes agirait comme un stimulant et serait un remède efficace contre l'abstentionnisme.

Les femmes ont-elles moins voté que les hommes? Il semble, mais rien ne l'indique de façon sûre. Si c'était le cas, cela n'aurait rien d'étonnant ni de navrant. Quantité de femmes ignorent encore presque tout de la politique ou hésitent à prendre parti. Il faut leur laisser le temps de s'adapter à la situation nouvelle, de vaincre une certaine timidité peut-être.

Quoi qu'il en soit, jamais sauf erreur, la participation à une élection du Grand Conseil n'a été aussi basse.

Victor LASSERRE

Courrier de Berne - Après les élections genevoises

• La Suisse - 7.11.1961

(De notre correspondant)

Comme on pouvait s'y attendre, les élections législatives genevoises ont vivement intéressé l'opinion alémanique. Dès avant le scrutin, de nombreux articles de presse avaient été consacrés à cet événement qui retenait l'attention pour deux raisons surtout: la participation féminine dont on se demandait quelle influence elle exercerait sur la composition du futur Grand Conseil, et l'importance du parti du travail à qui, généralement, on s'accordait à reconnaître que les circonstances de la vie politique genevoise lui faisaient présentement la partie belle. Les commentateurs, pourtant, s'abstenaient tous de faire des pronostics. L'intérêt de la journée électorale augmentait du fait de cette incertitude où les augures disaient se trouver.

La participation féminine

Maintenant que les urnes ont livré leur secret, une constatation première se dégage de la

diversité des commentaires: l'entrée des femmes dans la vie civique active n'a pas bouleversé les données du jeu politique. Et comme cette constatation recouvre ce qu'avaient déjà indiqué les élections neuchâteloises, la Suisse alémanique s'en montre grandement rassurée. Dorénavant, on peut le présumer. L'opposition au suffragisme féminin sera moins farouche dans les cantons et les villes d'Outre-Sarine.

La perte de vitesse radicale

La sensation de la journée a bien plutôt été la mise en perte de vitesse du radicalisme genevois que les responsabilités gouvernementales assumées par ce parti suffisent à expliquer. On s'attendait, certes, à un fléchissement. On ne pensait pas qu'il serait si accentué. Un peu trop facilement, la radicale "Neue Zürcher Zeitung" attribue cet échec au fait que les radicaux auraient purement et simplement perdu les sièges acquis, en 1957, à la faveur de la déroute

du Réveil civique et des progressistes de Pierre Nicole. Plus réaliste, d'autres quotidiens radicaux admettent que le gouvernement genevois a été débordé par l'afflux de capitaux, d'entreprises et de main-d'œuvre étrangère alors que l'infrastructure du canton n'était pas prête à "digérer" un si brusque et excessif apport de forces nouvelles. ...

Chrétiens-sociaux, libéraux et socialistes

On relèvera encore un élément de surprise: la faible progression des chrétiens-sociaux. Dans presque toute l'Europe occidentale, l'accession des femmes à la dignité civique a eu pour double effet de pulvériser le radicalisme et d'augmenter énormément l'influence du parti catholique (France: MRP, Allemagne: CDU, Italie: démocrates-chrétiens, etc.). A Genève, rien de semblable ne s'est produit, et la presse alémanique marque qu'elle ne s'attendait pas à cette issue du scrutin. ...

E. Pn

Les nouvelles citoyennes ont démenti les pronostics pessimistes émis à leur égard

• Tribune de Genève 6.11.1961

...On a voté en famille

Une tournée des locaux de vote permettrait de faire des observations intéressantes: les femmes seules qui se rendaient aux urnes avaient en général dépassé la prime jeunesse. Les "moins de 30 ans" étaient des "oiseaux rares" aussi bien du côté féminin que du côté masculin. En revanche, on notait la présence de beaucoup de jeunes mères de famille qui étaient venues voter avec leur mari et avaient amené leurs enfants. Pourquoi, parmi les jeunes, les mères de famille paraissent-elles s'intéresser davantage à la vie politique que les femmes seules? Peut-être leur mari les a-t-il encouragées à voter. Peut-être aussi la femme qui a des enfants sent-elle mieux qu'elle doit contribuer à forger l'avenir?

"Les nouvelles citoyennes savent tout ou rien, nous a dit l'un des responsables d'un local de vote plainpalistain. Certaines arrivent en sachant parfaitement ce qu'elles doivent faire: quelque-unes, en revanche, sont complètement désemparées et ignorent pour quel parti elles vont voter. A certaines heures, l'encombrement a été à son comble et les électeurs ont eu beaucoup de peine à atteindre les urnes. Il sera nécessaire de prendre des dispositions nouvelles et notamment de prévoir un sens unique, avec une sortie autre que la porte d'entrée!"

On a dû intervenir à maintes reprises, nous déclare-t-on dans un autre local, parce que les hommes voulaient pénétrer dans l'isoloir avec leur femme...

Eliane LAVARINO



Interview 2005

Lise GIRARDIN

Les élues se sont vite retrouvées secrétaires de commission...

- La description du premier scrutin ouvert aux Genevoises correspond-il à vos souvenirs?

souvenirs?

- L'article est assez juste, même si j'estime anecdotique le cas de maris accompagnant leur épouse dans l'isoloir... Je me souviens très bien d'être allée voter avec mon mari et mon père, mais simplement parce que nous habitons ensemble.

- Comment les premières élues au Grand Conseil ont-elles été traitées?

- A la première séance, nous avons toutes été "parquées" dans une salle pour être filmées par la télévision! Les hommes ont été très corrects et gentils, mais pas très liants - ils étaient obligés de faire *bella figura*... Mais nous avons toutes réalisé assez vite qu'ils étaient ravis de nous offrir la place de secrétaire de commission...

- Vous sentiez-vous solidaires des autres élues?

- Chacune était intégrée dans son parti et nous n'avions aucune envie de créer un parti de femmes. Le seul sujet qui nous a vraiment rassemblées a été la défense des consommateurs. Je ne suis pas très sûre que le lobby féministe actuel aille très loin.

- Députée au Grand Conseil entre 1961 et 1973, conseillère administrative de la Ville de Genève entre 1967 et 1979 et conseillère aux Etats entre 1971 et 1975, vous avez prouvé qu'une Suisse pouvait exceller en politique. Comment avez-vous réussi à cumuler ces mandats?

- J'étais passionnée par l'enseignement et ne pensais pas du tout à devenir députée. Mais une fois élue, j'ai adoré cette activité parlementaire. Mon mari, enseignant lui aussi, m'a toujours soutenue, comme plus tard notre fils. Je ne voulais pas lâcher mon métier, mais la surcharge de travail m'y a contrainte quand je suis devenue conseillère administrative. Mais je suis restée enseignante dans l'âme: je réalise aujourd'hui que je dirigeais la commission des Beaux-Arts comme une classe!

- Le Parti radical était le seul à s'être prononcé contre le suffrage féminin. Vous sentiez-vous soutenue par votre parti?

- Le premières législatures ont été assez faciles, mais cela l'a été moins quand j'ai été élue au Grand Conseil en tête de liste. Je me suis retrouvée parachutée candidate au Conseil des Etats, alors que j'étais prévue pour figurer sur la liste pour le Conseil National. J'ai été heureuse de cumuler les trois mandats pendant quelques années, grâce à un secrétariat très efficace, et je trouve stupide que ces mandats soient désormais incompatibles. En effet, ce cumul me permettait d'être très bien armée pour défendre chaque domaine.

Lise Girardin, radicale
Députée au Grand Conseil de 1961 à 1973
Conseillère administrative de la Ville de Genève de 1967 à 1979
Conseillère aux Etats de 1971 à 1975
Une particularité dans le monde des femmes:
première femme maire d'une ville suisse, en 1968

1) "L'importance d'un seul bulletin de vote", *Le Courrier*, 1.11.1961.

Les résultats

Les résultats des élections au Grand Conseil

• La Suisse - 6.11.1961

Trois faits ont dominé le scrutin d'hier, le premier rendant d'ailleurs délicate toute comparaison avec les élections au Grand Conseil de 1957, puisqu'on ignore les proportions respectives des votants hommes et femmes: l'introduction du suffrage féminin, la disparition de deux petits groupes politiques: le Réveil civique et celui des "progressistes" de Léon Nicole, une certaine mauvaise humeur générale enfin.

Les résultats sont nets: les radicaux, grands vainqueurs il y a quatre ans, perdent cette fois dix sièges. Ils sont victimes de leur qualité de parti gouvernemental, qui a polarisé contre eux le mécontentement issu de la difficile adaptation de la vie genevoise aux temps actuels, de quelques maladroites peut-être mais aussi, semble-t-il, d'une certaine désaffection du corps électoral féminin à leur endroit. Les radicaux restent néanmoins le plus grand parti.

Les libéraux, eux, qui ont augmenté leur députation de cinq unités, ont profité et de l'effacement du Réveil civique et du vote des femmes. Beaucoup d'électrices, traditionalistes de tempérament ou protestantes de religion, ou souvent les deux à la fois, ont déposé un bulletin libéral dans l'urne, ainsi que l'attestent certains chiffres, ceux de Champel ou de Cité 1 par exemple. Et de nombreux mécontents de droite se sont joints à elles. Quant aux chrétiens-sociaux, avec un seul député en plus, ils n'ont pas bénéficié dans la proportion qu'on imaginait de l'apport des voix du "beau sexe". Y aurait-il aussi une crise de croissance au sein du parti?

Quoi qu'il en soit, c'est là un phénomène curieux et inattendu que les responsables chrétiens-sociaux ne manqueront pas d'analyser.

A gauche, le fait saillant est que, pour la première fois depuis la scission, avant guerre, entre communistes et socialistes, ces derniers l'emportent sur leurs rivaux (18 élus socialistes contre 14 populistes). L'avance des socialistes, plus sensible que prévue, paraît avoir une double cause: les anciens "progressistes" ont préféré voter pour eux plutôt que pour les amis de M. Vincent, et nombre de femmes mues par des préoccupations sociales ont raisonné de même.

Pourquoi? Serions-nous à un tournant de l'histoire politique genevoise?

Jusqu'ici et c'est ce qui faisait son succès, le parti du travail passait dans la classe ouvrière pour le défenseur attiré de ses intérêts et de ses aspirations. Mais, les années passant, Léon Nicole, qui était l'incarnation vivante de ce passé, a disparu de la scène publique, le bien-être s'est répandu, quoique de manière encore trop inégale, dans les diverses couches de la population et les "popistes" ont aligné de plus en plus leur "politique étrangère" sur celle de l'URSS, devenue entre temps, aux yeux de l'opinion, les explosions atomiques aidant, une grande puissance impérialiste comme une autre, bien plus que le porte-parole autorisé des opprimés. L'auréole dont était nimbé ce parti a donc tendance à pâlir. C'est ainsi que, d'une manière générale, il marque le pas et que, dans certains quartiers de la ville, Acacias et Jonction par

exemple, où les électeurs s'expriment volontiers en faveur de l'extrême gauche, le pourcentage des votants a été relativement faible.

Et les socialistes, qui n'avaient pas réussi à ce jour à prendre à Genève un véritable départ, ont dépassé hier leurs principaux concurrents.

Maintiendront-ils leur avance? Deveniront-ils, grâce en particulier à leur influence croissante dans les syndicats, le grand parti de la gauche genevoise? Durciront-ils dès lors leurs positions? Il sera intéressant de suivre de près leur évolution.

Le pourcentage des votants, lui, a été à peu près le même qu'en 1957. C'est dire que le vote des femmes n'a pas apporté grand changement, à ce point de vue-là tout au moins.

Ces résultats vont poser de délicats problèmes pour la composition du futur Conseil d'Etat. Les radicaux renonceront-ils à un de leurs quatre représentants? Si oui, à qui profitera le fauteuil?

Aux chrétiens-sociaux, qui constituent, après les radicaux, le parti le plus puissant, ou aux libéraux, ou même aux socialistes, dont l'avance a été la plus spectaculaire?

Un proche avenir nous le dira!

(CH)

Les premières députées genevoises

• Tribune de Genève 9.11.1961



Mary Berraz



Aliette Aubert



Yvette Rosselet



Emma Kammacher



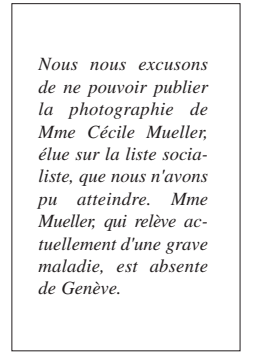
Louisa Vuille



Henriette Claudet



Jacqueline Zurbrugg



Cécile Mueller

Nous nous excusons de ne pouvoir publier la photographie de Mme Cécile Mueller, élue sur la liste socialiste, que nous n'avons pu atteindre. Mme Mueller, qui relève actuellement d'une grave maladie, est absente de Genève.

Le corps électoral vient d'entrouvrir aux femmes la porte du Grand Conseil. C'est un modeste début. Sur ses 100 membres, notre nouveau parlement cantonal va compter 8 femmes: 3 socialistes, 3 communistes, une libérale, une chrétienne-sociale. On n'osait guère s'attendre à beaucoup mieux et ces résultats correspondent assez exactement à la place que les partis avaient réservée aux candidates sur leurs listes. Cela donnerait à penser que les femmes n'ont guère fait l'objet de manœuvres électorales, que leurs noms n'ont pas été biffés par les hommes ni systématiquement favorisés par les femmes... à moins que ces deux procédés contraires ne se soient finalement équilibrés.

Dans le parti du travail, trois candidates avaient été placées presque en tête de liste après les chefs du parti, de sorte que leur victoire était pour ainsi dire assurée, compte tenu de la discipline régnant à l'extrême gauche. Chez les socialistes, la candidate No 1, Me Kammacher, présentée presque immédiatement après les députés sortants, remporte le succès qu'elle méritait amplement, en tant que combattante de la première heure pour l'instauration du suffrage féminin à Genève. Elle aura deux compagnes sur les bancs socialistes: on s'en réjouit.

Les autres partis, hélas, n'avaient pas jugé opportun d'encourager particulièrement l'élection de femmes et s'étaient contentés de placer leurs candidates, dans l'ordre alphabétique, parmi les candidats masculins. Cette indifférence a pour résultat l'élection d'une seule femme chez les libéraux et les chrétiens-sociaux, d'aucune chez les radicaux. Ce qui permet aux partis de gauche de se poser en champions de la cause féminine. C'est d'une maladresse rare, surtout si l'on songe, par exemple, à l'apport considérable des électrices au parti libéral. Le hasard de l'ordre alphabétique semble d'ailleurs avoir décidé en grande partie du choix des candidates.



Sans vouloir diminuer le mérite des élues, on regrette que celles qui ont contribué le plus au triomphe des droits politiques de la femme à Genève, telles Mmes Prince et Choisy, aient été évincées. Leurs longs efforts désintéressés auraient mérité une autre récompense.

E. L.

Lise Girardin

Bientôt une 9e députée!

• Tribune de Genève - 10.11.1961

Mme Lise Girardin, première des "viennent ensuite" sur la liste radicale, sera bientôt la neuvième femme membre du Grand Conseil genevois. Pour que ce ne fût pas le cas, il faudrait en effet qu'aucun des quatre conseillers radicaux sortants ne fût réélu et que, dans cette invraisemblable éventualité, tous les quatre décidassent de rester députés!

1965-1969: les femmes abstentionnistes?

1965 En 1965, le rôle dont les femmes politiques sont chargées n'a guère changé par rapport à 1961, les compétences qui leur sont attribuées restent en lien direct avec les activités d'une femme au foyer. En revanche, l'intérêt de la nouveauté commence à s'estomper, le nombre d'articles mettant en avant la nécessité d'une présence des femmes au parlement diminue sensiblement.

C'est surtout le désintérêt croissant de la population pour la chose publique qui préoccupe les partis et la presse. Ceux-ci commencent à pointer du doigt les femmes comme étant les grandes responsables de l'abstentionnisme et les rappellent à leurs devoirs de citoyennes en les incitant à se rendre aux urnes. Il y a donc apparition d'une contradiction: on appelle les femmes à aller voter, sans pour autant les promouvoir dans le processus démocratique.

Voter, faire voter, casser l'abstention

• Voix Ouvrière - 23.10.1965

La campagne électorale est terminée, mais le devoir des militants, de tous les citoyens conscients, n'est pas épuisé. En dépit d'une certaine progression dans le nombre des votes anticipés, il ne faut pas entretenir trop d'illusions sur l'intérêt soulevé par l'élection au Grand Conseil dans le gros tas du corps électoral. De nombreux sondages nous en ont convaincus.

Jusqu'à la dernière minute du scrutin, c'est-à-dire jusqu'à dimanche midi, il s'agit de travailler intensément pour assurer le succès des forces progressistes de notre canton et avant tout le succès de la liste de notre parti. Tant dans le nouveau Parlement cantonal que dans l'ancien, le groupe du Parti du Travail est destiné à perpétuer son rôle de gardien de la conscience populaire, d'opposition active et positive pour la défense des intérêts des travailleurs au sens le plus large du mot.

N'est-ce pas l'opposition énergique du Parti du Travail qui a donné l'occasion à nos camarades socialistes de réfléchir et au peuple de rejeter l'augmentation des centimes additionnels cantonaux et la majoration de 30 % sur les taxes frappant les véhicules motorisés. C'est un exemple entre beaucoup d'autres du rôle irremplaçable de la formation d'extrême gauche à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.

L'heure n'est pas à la satisfaction contemplative, mais bien à la mobilisation de toute la famille, de tous les amis, de tous les sympathisants en insistant particulièrement sur l'importance de l'électorat féminin malheureusement trop porté à l'indifférence.

Pour quelques heures, le besoin est de mettre à l'écart toute préoccupation autre que celle d'assurer l'appui le plus massif à la liste No 4, celle du

PARTI DU TRAVAIL!

Etienne Lentillon

La femme et l'engagement politique

• Journal de Genève - 22.10.1965

Lorsqu'on dit d'un homme: "il fait de la politique", depuis toujours et spontanément la plupart des gens le soupçonnent de rechercher, en marge de cette activité politique, des profits personnels, des satisfactions d'ambition sociale ou un autre intérêt inavoué. On a coutume d'associer également à l'exercice proprement dit de cette activité politique, l'idée qu'elle implique des séjours prolongés dans des cafés, des discussions mystérieuses dans des groupements, des manœuvres en coulisse, la pratique des passe-droits, etc.

Dans ces conditions, comment une femme, digne de ce nom, peut-elle envisager de donner sa candidature à un corps législatif et de s'y salir les mains. S'agit-il d'une suffragette aigrie, d'une déséquilibrée en quête de scandale, en bref d'un cas?

La réalité, nous l'affirmons, est différente. En considérant l'ensemble de la poli-

tique genevoise, on constate qu'elle offre à une femme qui le désire, encouragée par son intérêt personnel pour la vie de la cité ou par sa formation professionnelle, la possibilité d'approcher certains problèmes particuliers de la vie publique et de l'organisation de la collectivité dont elle se sent proche.

Prenons, par exemple, la peine de lire les comptes-rendus des travaux du Conseil municipal ou du Grand Conseil. De quoi est-il question?

De la démocratisation des études, des programmes scolaires, de la formation du corps enseignant, autant de sujets que toute mère de famille doit pouvoir comprendre et sur lesquels elle peut avoir un avis valable. On parle de budget, laquelle d'entre nous n'a pas un budget, si modeste soit-il, à équilibrer après l'avoir établi. Le problème du budget

de l'Etat est bien entendu plus complexe et doit être considéré sous un angle différent, mais il fait appel au même bon sens. On traite de la construction et de l'organisation de l'hôpital dont une grande partie du personnel est féminin, du travail à temps partiel, de la réglementation des heures d'ouverture du commerce, des allocations familiales, etc. Liste très incomplète, mais qui montre déjà suffisamment et avec évidence que la femme peut travailler efficacement à améliorer et perfectionner l'organisation de la société dans laquelle elle vit. Cela, elle peut le faire, sans être mue par des désirs d'égalitarisme long-temps refoulés ou des complexes d'autorité. Il ne lui sera non plus pas nécessaire, pour participer efficacement à l'examen des problèmes posés, d'entrer dans des soi-disant combines. Son choix dépendra de son

opinion personnelle, des intérêts en cause, des impératifs de travail en équipe et en définitive de sa conscience.

Les femmes ont le devoir, maintenant que les hommes les ont appelées à collaborer dans cette activité nouvelle pour elles, de faire preuve du même dévouement qu'eux.

C'est un signe du temps, et ce n'est pas un très bon signe, qu'il soit nécessaire (et non seulement nécessaire mais qu'il soit même urgent), d'intéresser les membres de la Cité au sort de la Cité, c'est-à-dire de leur propre sort. Il n'est que souhaitable dans cette situation que les femmes qui en ont la vocation et la possibilité s'engagent dans la vie politique de leur ville.

Catherine Rosset-Martin

Ce fameux droit de vote, Mesdames...

• Le Genevois - 14.10.1965

...que signifie-t-il pour vous?

Acquis de haute lutte, obtenu depuis si peu de temps, est-ce que vous le mépriserez déjà?

Bientôt, il faudra élire les députés au Grand Conseil. Elire: choisir des hommes et des femmes qui défendent vos idées, vos intérêts aussi, ce qui fait la trame de votre vie.

Si vous passez à 17 heures à la rue de l'Hôtel-de-Ville, vous voyez pénétrer dans l'un ou l'autre des départements des hommes et des femmes: ce sont les députés qui vont étudier en commission des projets qui vous concernent directement, vous, les toutes premières, Mesdames:

les **impôts** que paient votre mari ou vos parents ou que vous payez vous-même;

vos **logement** ou celui de vos parents;

l'**instruction** de vos enfants, de l'école enfantine à l'Université; leur formation professionnelle;

vos **travail**, que vous aimeriez exercer peut-être à **temps partiel** à cause de vos charges de famille, ou que vous estimez injustement rémunéré;

les **allocations** que vous touchez, **familiales, professionnelles** ou **allocations d'études**;

les **prestations** que vous recevez si vous êtes bénéficiaires de l'aide cantonale à la vieillesse.

Ces sujets vous laissent-ils indifférentes?

Est-ce que cela vous est complètement égal de savoir qui va s'occuper de vos affaires, et comment on va s'en occuper?

Les députés traitent de votre **santé**, de la **pollution de l'air et des eaux**, de cet **hôpital** où, en cas de maladie ou d'opération, vous aimeriez bien pouvoir être soigné avant l'an 2000! de la **maternité**;

De la lutte contre le **divorce**, contre les **avortements** qui ont causé des drames douloureux dans bien des familles.

Attention, c'est bien de cela qu'il s'agit: les élections, c'est le choix de ceux qui vont travailler à l'élaboration des lois qui nous régissent.

Vous habitez une commune et les décisions du Grand Conseil vous semblent lointaines? Erreur! Les députés

s'occupent directement de votre vie communale en votant des autorisations d'emprunt qui signifient pour vous une classe de plus dans l'école que fréquentent vos enfants, une amélioration de la route qui passe devant chez vous...

Il ne vous est pas possible de **ne pas voter**.

Désireuses d'éviter les extrêmes, soucieuses d'équilibre et de mesure, à la recherche de la justice sociale dans le respect de la liberté individuelle,

VOUS AVEZ RAISON DE VOTER RADICAL

Lise Girardin

Présentation des candidates

Quelques journaux mettent en avant les candidates des partis qu'ils représentent. Le *Journal de Genève* présente ainsi les femmes dans une liste distincte. Ce quotidien commence «*galamment*»¹ par les femmes et ne mentionne pas leur âge, contrairement aux candidats, dont voici une description typique: «*33 ans, marié, deux enfants, ingénieur-électricien EPUL, à l'armée: 1^{er} lieutenant.*»²

Ce fait témoigne d'un monde aujourd'hui révolu. De son côté *Le Genevois* offre, cette année-là, une attention particulière à ses prétendantes au Grand Conseil. Le journal publie une page spéciale destinée aux femmes et une interview accompagnée d'une photo de chacune des quatre candidates, un traitement de faveur auquel les hommes n'ont pas droit. Il n'est donc pas étonnant, qu'avec trois élues le parti radical puisse se targuer d'avoir «*la représentation féminine la plus importante au Grand Conseil.*»³

En tout, ce sont dix femmes qui accèdent au Grand Conseil en 1965.

Honneur aux électrices

• Tribune de Genève - 19.10.1965

Rappelons-le, les femmes votent à Genève lors des votations et élections cantonales et communales. A partir de mercredi elles peuvent, comme les hommes, manifester leur choix entre les différents candidats au Grand Conseil. Rappelons-leur que le fort abstentionnisme féminin enregistré à Genève – comme dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel – est un des arguments utilisés dans les autres cantons, particulièrement en Suisse alémanique, par les adversaires du suffrage féminin. ...

Mademoiselle Elsbeth Stussi, candidate au Grand Conseil, nous expose le rôle de la femme dans l'économie moderne

• Le Genevois - 7.10.1965

... - Les femmes ayant une profession sentent-elles mieux que les autres la nécessité de s'intéresser à la vie politique?

- Beaucoup sont encore indifférentes dans la mesure où elles n'ont guère de difficultés. Mais les femmes seules, qu'elles soient célibataires, veuves ou divorcées, comprennent mieux cette nécessité. Leurs problèmes: impôts, assurances, écoles, logement, etc., sont influencés par notre système législatif et elles désirent exprimer leur avis. C'est ce qui m'a amené à m'intéresser à la politique.

- Un certain souvenir de votre enfance n'a-t-il pas aussi joué son rôle?

Mlle Stussi a un sourire amusé.

- C'est vrai. Lorsque j'étais enfant j'avais l'habitude de suivre partout mon frère aîné que j'aimais beaucoup. Je l'accompagnais un jour dans l'enceinte de la Landsgemeinde où il rejoignait ses amis, mais on m'a fait sortir... parce que j'étais une fille et que seuls les garçons étaient admis. J'en fus très mortifiée et ce souvenir, resté très vivace en moi, m'a donné le désir, plus tard, de faire de la politique active pour montrer que les femmes en étaient parfaitement capables.

- Vous avez donc apprécié tout particulièrement de devenir à Genève une citoyenne à part entière?

- Certainement, mais je dois dire qu'en tant que Glaronnaise très attachée à nos traditions, je ne vois pas Glaris sans sa Landsgemeinde; je ne vois d'ailleurs pas davantage

comment on trouverait la place pour tenir une Landsgemeinde avec l'ensemble des hommes et des femmes! Espérons que l'avenir apportera une solution à ce délicat problème.

- Comment avez-vous abordé la politique?

- En adhérant depuis 1957 au Groupe Féminin Radical qui était alors le seul groupe féminin civique rattaché à un parti. J'ai été très heureuse d'entrer à la Section de Chêne et de me sentir bien acceptée dans un milieu de femmes genevoises. Après avoir fait partie du comité de cette section. Faisant également partie du comité de l'Association radicale de Chêne, je constate avec plaisir qu'au Parti Radical les contacts entre hommes et femmes sont très positifs.

Les candidates libérales

• Journal de Genève - 14.10.1965

Dans notre société actuelle, il est inévitable que les programmes politiques des divers partis se ressemblent. Le cours des événements fixe des impératifs qui laissent assez peu de jeu au libre choix de la volonté. Aussi la qualité des candidats prend-elle une importance au moins égale à celle des doctrines et des idées. C'est dans cette perspective que nous allons présenter à nos lecteurs, en plusieurs séries, les candidats que le parti libéral a portés sur la liste (et dont on verra qu'ils ont heureusement un peu plus de relief que ceux qui figurent sur certaines autres listes). Galamment, nous commencerons par les neuf candidates libérales dans l'ordre où elles sont mentionnées sur le bulletin du parti.

AUBERT Alette, célibataire, études universitaires (lettres), assistante sociale, membre du comité de l'Association suisse en faveur d'Aigues-Vertes, membre du comité de l'Association suisse en faveur des enfants inadaptés. Élué au Grand Conseil en 1961, a rapporté sur de nombreux projets de lois ou de motions relatifs à la prévoyance sociale, aux établissements hospitaliers, etc. Demeure à la Chapelle-sur-Carouge et préside

l'Association libérale des Communes réunies. Adore les fleurs et les antiquaires.

MATILE, Annette, célibataire, licenciée en droit après des études à Neuchâtel, Bâle et Oxford. Brevet d'avocat en 1951. Récemment élue juge au Tribunal de première instance. Conseillère municipale de la ville de Genève. Vice-présidente du parti libéral.

ALBRECHT, Gisèle, célibataire, diplômée de l'École d'études sociales, éducatrice d'enfants malades. Est actuellement commissaire-louveteau pour l'ensemble de la Suisse romande. Est, en outre, instructrice des cours fédéraux de cheftaines de louveteaux. Ancienne conseillère municipale de la Ville de Genève. Fait du ski et de la voile.

BERNEY-REYMOND, Andrée, mariée, mère de deux filles, vendeuse. Milite dans l'Association libérale du Petit-Saconnex.

CRAMER-VERNET, Jaqueline, mariée, mère de deux filles de 26 et 22 ans (dont une mariée), études universitaires (faculté des sciences), dirige à Pressy-Vandoeuvres un grand train de maison. Vice-présidente

du Cercle libéral.

JUILLARD-FEYLER, Jacqueline, mariée, ingénieur chimiste et journaliste scientifique. Rentre des États-Unis. Demeure à Colovrex (commune de Bellevue).

LORIOLO, Nelly de, mariée, certificat d'études supérieures de Lausanne, secrétaire.

ROSSET, Catherine, fille du professeur Eric Martin, mariée, mère de deux enfants, licenciée en droit, diplômée de l'École d'interprètes. Juge prud'homme. A organisé pour l'université l'accueil des nouveaux étudiants dans les familles genevoises. Membre de la commission consultative de la Cité universitaire. Pratique le ski, le tennis, la voile, etc.

TURRETINI-BATES, Catherine, mariée, mère de quatre enfants (entre 26 et 18 ans), a étudié en Angleterre. Cheville ouvrière de plusieurs groupements paroissiaux. Membre du Groupe d'études de femmes étrangères et suisses. Demeure à Cologny.

Participation féminine: des critiques mal fondées

• Tribune de Genève - 26.10.1965

Une fois de plus quelques voix s'élèvent pour affirmer que les femmes ont peu voté, moins que les hommes, et que par conséquent elles ne tiennent guère à leurs nouveaux droits politiques. Une fois de plus aussi, soulignons donc qu'il s'agit là d'une affirmation gratuite puisque l'on ne connaît pas séparément la proportion des électeurs et des électrices qui sont allés voter et qu'une simple "évaluation" est bien contestable. L'abstentionnisme s'est manifesté chez nous bien avant que les femmes obtiennent le droit de vote. Que la proportion des votants continue à baisser légèrement, dans la même mesure qu'auparavant, on ne saurait les en rendre particulièrement responsables.

Et puis, faut-il rappeler encore ce qui se passa au siècle dernier au moment où les citoyens reçurent le droit de vote? – La première Constitution fédérale et aussi certaines constitutions cantonales ne furent pas acceptées par les électeurs et l'on dut compter les abstentions pour des "oui" en vertu de l'adage "qui ne dit mot consent"... Plus tard encore, les électeurs ne votèrent qu'en petit nombre pour les élections fédérales. On signalait des proportions de 6 à 15% dans certains cantons! Alors, qu'on laisse les citoyennes faire aussi leur apprentissage.

E.L.

1) "Les candidates libérales", *Journal de Genève*, 14.10.65.

2) "Parti libéral: les vingt candidats nouveaux", *Journal de Genève*, 15.10.65.

3) Jeanne Berner, "Les élections au Grand Conseil vues... au féminin", *Le Genevois*, 11.11.65.

Le nombre de femmes députés augmente dans les partis bourgeois mais diminue dans ceux de gauche • Tribune de Genève - 26.10.1965

D'après les résultats du premier dépouillement, connu mardi matin, le nouveau Grand Conseil comptera dix femmes députés, c'est-à-dire une de plus que l'ancien. Fait intéressant: leur répartition par partis s'est sensiblement modifiée. En 1961, les élues étaient une libérale, une radicale, une chrétienne sociale, trois femmes du Parti du travail.

Aujourd'hui, on nous annonce: deux libérales, trois radicales, deux socialistes, deux "Parti du travail", une "vigilante", aucune chrétienne sociale. C'est-à-dire six députées des partis dits bourgeois (au lieu de trois) et quatre députées de la gauche (au lieu de six).

Cette plus large place accordée aux femmes par la plupart des partis "bourgeois" est d'autant plus significative qu'ils perdent une partie de leurs députés au profit de la gauche et des vigilants. On

comprend moins ce qui s'est passé chez les socialistes et au Parti du travail, qui tout en gagnant des sièges en accordent moins qu'auparavant aux femmes.

La plupart des députées de l'ancienne équipe restent en place. Ce sont Mme Lise Girardin (rad.), Mlle Aliette Aubert (lib.), Mlle Kammacher et Mme Cécile Müller (soc.), Mme Jacqueline Zurbrugg et Mme Louisa Vuille (pdt). Mlle Mary Berraz (ch.-soc.), Mme Yvette Rosselet (soc.) et Mme Henriette Claudet (pdt) qui s'était retirée en cours de législature, ne sont pas réélues. On verra apparaître des visages nouveaux avec Mme Geneviève Jovignot (rad.), Mlle Annette Matile (lib.), vice-présidente de son parti et Mlle Anne-Marie Perret (vigilance). Mlle Elsbeth Stussi avait rejoint tout récemment Mme Girardin sur les bancs de la fraction radicale.

E.L

Les élections au Grand Conseil vues... au féminin • Le Genevois 11.11.1965

Est-il besoin de dire la joie que nous a causé l'élection de nos trois députées radicales: Mme Lise Girardin, élue brillamment en quatrième place, juste récompense du travail remarquable qu'elle a accompli pendant sa première législature; Mme Geneviève Jovignot, notre dévouée secrétaire générale et Mlle Elsbeth Stüssi, trois personnalités féminines qui se sont imposées tant par leurs qualités que par leur action. Mme Heidi Stouky, notre quatrième candidate, n'a pas été élue mais se place dans les dix premières "viennent ensuite", ce qui est un résultat très honorable pour une nouvelle venue dans l'arène politique.

Soulignons aussi que la façon dont nos candidates ont mené la campagne électorale, avec une parfaite dignité et un bel esprit de collégialité en se soutenant mutuellement, a fait une forte impression aussi bien chez nos militants... que dans les autres milieux

politiques.

Notre parti se trouve ainsi avoir la représentation féminine la plus importante au Grand Conseil. Ce résultat a peut-être surpris ceux et celles qui persistent à montrer notre parti comme "le grand méchant loup anti-féministe et anti-suffragiste". Pour nous, ce vote correspond au travail d'intégration progressive des femmes radicales qui a commencé il y a bientôt dix ans par la création du premier groupement civique féminin intégré dans un parti politique genevois et qui s'est poursuivi depuis lors par le développement d'une communauté d'idéal et de travail.

Rappelons du reste qu'aux élections cantonales de 1961, si le Parti radical n'avait pas perdu des sièges, il y aurait eu déjà trois députées radicales au Grand Conseil.

Ce qui nous surprend, par contre, c'est l'élimination des femmes chrétiennes-so-

ciales et de la moitié des représentantes socialistes dans la nouvelle députation. Comment expliquer cette vague de retrait dans des partis qui se sont toujours dits défenseurs des droits de la femme et de l'égalité civique? Nous comprenons l'amertume des candidates évincées.

Remercions en tous cas les électrices et les électeurs radicaux d'avoir joué honnêtement le jeu en ne se bornant pas à un accueil aimable des candidates dans les assemblées électorales mais en votant pour elles. Nous savons que nos trois élues honoreront notre députation et nos vœux les accompagnent dans la tâche très lourde qui les attend.

Ceci dit, vous demanderez sans doute comment ont voté les femmes. Il est malheureusement impossible de donner des précisions à ce sujet puisque les estampilles ne sont pas différenciées dans les élections cantonales. D'après l'impres-

sion de ceux qui ont suivi les opérations, les femmes ont voté davantage dans certains secteurs, beaucoup moins dans d'autres.

Gardons-nous donc de tirer des conclusions, qui pourraient n'être pas exactes, mais constatons que plus de la moitié des citoyens et citoyennes de Genève n'ont pas rempli leur devoir électoral, ce qui est assez lamentable. Espérons que l'élection au Conseil d'État suscitera plus d'entrain.

Nous souhaitons surtout que les femmes radicales qui ont voté le mois dernier, s'efforceront de convaincre d'autres femmes d'accomplir leur devoir pour l'importante élection du 21 novembre.

Jeanne BERNER

La candidate! • Le Genevois - 14.10.1965

N'allez pas croire que la candidate, c'est une femme gonflée à bloc et qui a dit "je veux être députée". C'est une femme, j'allais dire, une pauvre femme, à qui, parce qu'elle s'est révélée efficace ici ou là, on a demandé de donner son nom. Il est même possible qu'on lui ait laissé entendre qu'elle ne serait peut-être pas élue, ce qui lui a paru plutôt rassurant! Bref, après palabres, conseils de famille, elle a accepté. Moment assez troublant que celui où l'on s'approche d'un seuil qui va modifier sensiblement votre vie.

Voici maintenant notre candidate lancée dans la campagne électorale. Chaque soir, elle va quitter sa maison en donnant un petit coup d'œil un peu mélancolique au fauteuil où il ferait bon lire sous la lampe. Il faut s'abandonner au carrousel des salles plus au moins enfumées, odeurs de fondue ou de choucroute, vin blanc, et tous ces visages qu'il faut affronter, le flot de paroles qu'il faut absorber y compris les siennes!

Les jeux sont faits, on attend les résultats. Toute la famille est sur les dents et vit dans un grand bruit de papier journal. La candidate, elle, a surtout envie de dormir et de ne plus penser à rien!

Élue! Il ne lui reste plus qu'à laisser pleuvoir sur elle les compliments qui, heureusement pour les femmes, sont généralement accompagnés de fleurs. Il faudra serrer des mains, parler, parler. Toujours plus envie de dormir!

Mais cessons de blaguer! Au bout de tout cela il y aura une femme de plus dans notre Parlement, une femme qui prendra honnêtement sa tâche à cœur, qui sera LA FEMME, nous toutes, en somme.

Alors, vous irez VOTER pour elles, n'est-ce pas! Mais oui, Messieurs, pour vous aussi, cela va sans dire!

Josette du Faubourg.



Photo du Perron, Jean Neuschil, DR

Interview 2005
Annette MATILE

Être une femme n'a pas du tout été un frein

- La description de l'article correspond-il à ce que vous ressentiez comme candidate, lors de votre première campagne pour le Grand Conseil en 1965?

- Pas du tout. Quand le Parti libéral m'a demandé d'être candidate, d'abord pour le Conseil municipal de la Ville de Genève en 1961, c'était sérieux. J'étais membre du comité central genevois du Parti libéral et déléguée au parti suisse et je connaissais bien ceux qui m'ont proposé d'être candidate. J'étais entrée au parti bien avant d'avoir le droit de vote, recrutée par Marcelle Prince, du Comité genevois pour le suffrage féminin.

- Être une femme était-il un frein pour une carrière politique?

- Non, mon parti était très agréable avec moi - c'était peut-être plus difficile au Parti radical... Au Municipal, puis au Grand Conseil, je me sentais tout à fait l'égale des hommes. Il faut dire que j'avais l'habitude, déjà comme avocate, d'être une femme au milieu de nombreux hommes.

- Avec le recul, comment considérez-vous l'époque pendant laquelle vous avez exercé vos mandats politiques?

- Cela a été très intéressant de suivre d'abord une législature au Municipal avant le Grand Conseil, c'était une filière très utile. Mon expérience parlementaire a été très enrichissante, mais après deux législatures au Grand Conseil, j'ai renoncé. D'abord c'était un handicap trop sérieux pour l'exercice de ma profession d'avocate et puis ça devenait trop répétitif, trop intensif. Mais je garde un souvenir vif notamment des joutes oratoires entre le libéral Raymond Deonna et le communiste Théodore de Felice, aussi cultivés l'un que l'autre!

Annette Matile, libérale
Conseillère municipale de la Ville de Genève de 1961 à 1965
Députée au Grand Conseil de 1965 à 1973
Une particularité dans le monde des femmes:
a accueilli dans son étude pendant plusieurs années la commission extraparlamentaire juridique du Centre de liaison des associations féminines genevoises.

Abstentionnisme

Problèmes sociaux de la cité (IV) • Journal de Genève - 8.10.1969
L'abstentionnisme

Celles qui habitent l'une ou l'autre de nos communes rurales savent combien, en général, on s'y s'en à l'aise. Tout le monde se connaît et il n'est pas rare de croiser le maire à la poste ou de faire des achats avec une conseillère municipale. Si on se promène à travers champs, on rencontre le même maire conduisant son tracteur ou un conseiller administratif qui fauche un bout de pré. Lorsque la commune a de plus une certaine vie (sociétés locales, groupe folklorique, fanfare) il est presque certain que ses habitants participeront aussi aux élections et aux votations. Seules les communes repliées sur elles-mêmes et moins vivantes ne s'intéresseront pas aux problèmes politiques.

A l'opposé, dans les grandes agglomérations (cités suburbaines, arrondissements urbains) où chacun vit plus anonymement et où l'on peut côtoyer pendant des années un locataire du même immeuble en ignorant qu'il s'agit d'un député ou d'un conseiller national, l'intérêt politique peut être presque inexistant.

Tous ces problèmes ont frappé certains élus et l'un d'eux suggéra au Grand Conseil qu'une enquête fût menée sur le troublant sujet de l'abstentionnisme.

Ce travail fut confié au professeur Girod et le résultat de son étude, fort bien menée, a été présenté sous la forme d'un épais document qui a pour titre *Géographie de l'abstentionnisme à Genève*. Une de ses premières constatations fut que les communes où l'abstentionnisme a fait le plus de progrès (et ce progrès est inquiétant) sont celles où la population a le plus changé, alors que celles dont le niveau de participation s'est maintenu n'ont guère vu se modifier leur

physionomie donc leur structure. Il compare Onex, devenue une ville en très peu de temps à Jussy dont le charme campagnard et l'équilibre sont restés immuables. A Onex l'abstentionnisme est un véritable fléau; à Jussy, la participation de la population à une vie civique active est réjouissante.

En résumé, dit le professeur Girod, "chacun des types de collectivités étudiés tend à un certain degré de participation traduisant l'existence d'un climat communal". Il démontre après l'avoir formulée l'hypothèse selon laquelle "le potentiel de stimulation politique qui est propre à une circonscription ne peut que diminuer quand sa population est grandissante et aussi, dans la mesure où celle-ci devient moins homogène, socialement et idéologiquement". L'enquête prouve aussi que les nouveaux habitants votent moins que ceux qui résident dans la commune depuis longtemps. Nous le savons, en 1966 le total des "migrants" atteignait le chiffre de 97 990. Ceci est révélateur.

Introduction du suffrage féminin: "la femme vote moins, dit le professeur Girod, les citoyennes ont en moyenne davantage tendance à s'abstenir que les hommes. Il est vraisemblable d'ailleurs que cela tient au fait, pour une part, qu'elles sont moins intégrées que ceux-ci au système des relations sociales à incidence politique, au plan

du voisinage comme dans tous les autres domaines."

Il est exact que la femme, dont les soucis vont au ménage, aux enfants, n'ont pas toutes l'occasion de s'informer comme le peuvent les hommes. Celles qui travaillent sont davantage tenues au courant par des collègues masculins, elles ont peut-être aussi plus de loisirs pour parcourir les quotidiens à la condition, bien sûr, qu'elles ne mènent de front profession et famille.

L'étude sur l'abstentionnisme nous éclaire sur ses causes, mais ne nous apporte pas de remèdes, mais celui-ci est peut-être en partie à portée des électrices.

Ne pensez-vous pas que la politique est aussi votre affaire et qu'il convient que vous preniez conscience de ce qui semble un devoir pour toutes? Parce que prendre conscience, finalement c'est s'engager.

Aliette Aubert



• Tribune de Genève - 8.10.1969

Tous les espoirs ont été dépassés • Le Genevois - 16.10.1969

STAND FEMININ: POUR LES HOMMES
... Le stand du Groupement féminin radical a suscité un réel intérêt, et la documentation qu'il mettait à la portée des visiteurs était fort intelligemment faite. Signalons d'ailleurs que ce stand a été la halte bienfaisante des messieurs fatigués, cherchant une oasis de tranquillité!

Il est vrai que le sourire de ces dames devait être bien réconfortant...
C'est d'ailleurs avec le même sourire qu'on vendait un peu plus loin confiture pâtisseries, préparées avec art par toutes les militantes du Parti radical. A l'opposé, ces messieurs s'essayaient au tir à la carabine, et à les contempler, nul doute qu'en cas d'invasion notre pays serait bien défendu! ...

Viviane Mermod-Gasser

1969 Cette fois ça y est, il est prouvé que les femmes sont bien une des causes principales du haut taux d'abstentionnisme dans la République. Une enquête réalisée à la demande du Grand Conseil et publiée peu avant les élections de 1969 le révèle: "la femme vote moins, (...) les citoyennes ont en moyenne davantage tendance à s'abstenir que les hommes." Bien que l'étude nuance cette affirmation et invoque d'autres causes, pour les femmes la campagne électorale est essentiellement centrée sur cette question de l'abstentionnisme. Dans la presse, les exhortations au vote se multiplient avec des articles et, surtout, avec les annonces des partis politiques. Parmi ces publications, l'article de la *Tribune de Genève* du 18.10.1969, titré: "Connaissez-vous le droit de famille?", se singularise par sa virulence préfigurant le mouvement féministe qui prendra naissance au début des années 1970.

En parallèle, à quelques exceptions près, les femmes politiques semblent encore être marginalisées au sein des partis. L'organigramme des cadres de l'Alliance des indépendants qui ne laisse à la femme que la fonction de Présidente de la commission féminine en témoigne. De même, les stands qu'elles tiennent au Festival radical correspondent à l'archétype de l'idéal féminin: colifichets, fleurs, pâtisseries, tea-room, garderie d'enfants, infirmerie et charité. Ce phénomène n'est pas propre aux partis bourgeois, il constitue, par exemple, une des raisons qui ont poussé les femmes actives dans le mouvement de mai 1968 à créer leurs propres groupes afin d'accéder à la parole.

Avec onze élues, la cause ne progresse que très peu, mais celles-ci réalisent généralement d'excellents scores. La palme revient à Lise Girardin qui se classe première du Parti radical devant les Conseillers d'Etat en place.

madame,

la politique vous concerne directement!

Les femmes genevoises ont demandé le droit de vote. Elles l'ont obtenu. Maintenant, elles doivent l'exercer. Surtout le 19 octobre, date des élections du Grand Conseil genevois.

A cette date, Madame, cent citoyennes et citoyens vont se charger à nouveau d'une partie de vos responsabilités.

Pendant 4 ans, les députés vont déposer des lois, fixer des impôts, décider de l'opportunité de créer des écoles, des garderies d'enfants, des établissements hospitaliers, des terrains de sport. Ils devront s'occuper des routes, du logement, du marché de l'emploi. De nombreux actes de votre vie, de celle de votre mari et de vos enfants seront donc conditionnés par votre CHOIX.

Aussi, quelles que soient vos opinions ou vos préférences, exprimez-les!

Nous ne vous demandons pas de voter nécessairement pour l'Alliance des Indépendants, nous vous demandons simplement de voter.

votez:
lundi déjà,
vous aurez changé quelque chose

Alliance des Indépendants

• Tribune de Genève - 13.10.1969

1) Aliette Aubert, "Problèmes sociaux de la cité, l'abstentionnisme", *Journal de Genève*, 8.10.69.

Le rôle important des femmes dans le cadre du Festival

• Le Genevois - 25.09.1969

Une interview de Mme Hof, vice-présidente, chargée des affaires féminines.

Il n'est pas un responsable de l'organisation du Festival 69 qui n'ait souligné le rôle important des femmes dans une telle entreprise. Chacun, effectivement, relève leur enthousiasme à la tâche, leur promptitude à l'élaboration de celle-ci, leurs mille idées judicieuses, et leur remarquable sens d'organisation. A elles seules les femmes ont la responsabilité d'une dizaine de stands, et c'est à Mme Hol qu'est revenue la mission de superviser le tout. Dans le cadre du comité du Festival, Mme Hol est donc vice-présidente, chargée des affaires féminines.

- Vous êtes responsable de nombreux stands: quels sont-ils et qui en a la charge?

- Sans ordre de préférence, nous pouvons tout d'abord parler de la "Boutique", dont Mme Penèard est responsable, entourée des membres de la section Malagnou-Tranchées.

A la "Boutique", vous trouverez des objets élégants, coquets et pratiques, qui vous séduiront certainement.

- Depuis combien de temps ce stand est-il en préparation?

- Vous n'ignorez pas qu'un comptoir de cette importance demande une longue préparation, et pour qu'il soit bien fourni, les membres du groupe féminin et leurs amies se sont attelées à la besogne au début du printemps déjà. Maintenant, nous attendons avec impatience les derniers travaux.

- Et après la "Boutique", que trouverons-nous?

- Nous pourrions alors nous arrêter au stand des "Parfums et cadeaux", dont Mme de Toledo s'est spontanément offerte de s'occuper. A part les objets de toilette traditionnels, les parfums et les colifichets, vous découvrirez là tout ce qui donne une note joyeuse et personnelle à la salle de bains. Vous savez avec quel

goût tous ces cadeaux confectionnés, et avec quel art tout est présenté. Les messieurs n'ont pas été oubliés, et ils s'attarderont avec plaisir devant ce comptoir.

- Et quand ils auront fini de s'attarder, que découvriront-ils?

- Tout d'abord, en entrant au Festival, un éblouissant parterre de fleurs enchantera les visiteurs. Chacun connaît le talent de Mmes Ethenoz. Les fleurs sont de bonnes mains, cela ne fait pas de doute! La section de la Rive-Droite collabore activement avec les responsables, afin que tout soit magnifique pour le 10 octobre.

- On dit que de bonnes maîtresses de maison font d'aussi beaux bouquets que de bonnes pâtisseries. Est-ce vrai?

- Certainement, puisqu'à la pâtisserie Mme Duchemin vous incitera au péché de gourmandise, en vous présentant d'alléchants gâteaux,

tartes et biscuits, préparés par les fines pâtissières du Parti. Et si vous voulez déguster sur place toutes ces spécialités maison, vous vous installerez à notre "Tea-room" où Mlle Dora Muri et ses collaboratrices vous donnent rendez-vous pour une pause café.

- Pour beaucoup le problème des sorties reste déterminé par les enfants. Les parents pourront-ils amener leur progéniture?

- Que les mères de famille n'hésitent surtout pas à venir! Elles seront sans souci: Mme Stengel prendra soin de leurs enfants durant toute leur visite, une "Garderie d'enfants" ayant été organisée, comme par la passé. Pour les enfants un peu plus grands, il y aura cette année une innovation. Nous avons en effet pensé aux jeunes acheteurs, et Mme Marthaler leur offrira, au "Mini-Prix", de nombreux jouets à la portée de leur bourse. Les plus âgés y trouveront également leur bonheur.

Enfin pour la grande joie du palais de tout le monde, des rangées de pots de confiture, fabrication maison, les attendent. A ce sujet, je rappelle que l'automne est la saison des confitures, et que Mme de Paoli espère en recevoir encore beaucoup.

- Puisque ce Festival est placé sous le signe du civisme, qu'avez-vous songé faire dans ce domaine?

- Dans le cadre de l'exposition du Festival, nous aurons un stand d' "Information féminine", où Mme Badel se fera un plaisir de répondre à toutes les questions. Nous cherchons vivement à intéresser les femmes à la vie de notre cité, et nous les engageons ainsi à participer aux travaux de notre parti.

- Une infirmerie est-elle prévue?

- Naturellement, et c'est Mlle Simone Chevalley qui se tiendra à la disposition de tous ceux qui auraient un éventuel malaise.

- Dans le cadre du Festival avec-vous prévu une manifestation particulière?

- Le 4 octobre, en collaboration avec l'Office social et la commission sociale du Parti radical, la commission d'entraide du Groupe féminin, présidée par Mme Liliane Nötzli, organise une sortie suivie d'un repas, qui rassemblera les isolés du canton. Primitivement, cette fête était prévue dans le cadre du Festival, mais pour des raisons pratiques nous avons dû l'avancer d'une semaine. Nous espérons que cette manifestation, elle aussi, remportera un grand succès. ...

Propos recueillis par Viviane Mermod-Gasser

Connaissez-vous le droit de famille?

• Tribune de Genève, 18 - 19.10.1969

Savez-vous qu'un mari tyrannique peut empêcher sa femme de travailler! Légalement oui. Son veto interdit à tout employeur de conclure l'engagement. Le juge (mais rares sont les épouses qui en arrivent à cette extrémité sans avoir cédé) donnera raison au mari s'il prouve que son gain suffit à entretenir la famille.

Savez-vous que sous le régime de l'union des biens, un mari a le droit de gestion et de jouissance des revenus de son épouse, lire qu'il peut en déposséder celle-ci et dilapider comme il lui plait ses avoirs!

Savez-vous qu'en cas de séparation le mari touche 2/3 des bénéfices de l'union conjugale... Même si son épouse a travaillé toute sa vie à part égale avec lui dans une affaire commune? Et quand bien même elle serait restée à la maison au prix d'une employée, combien gagne une ménagère en quelque trente ans de "service"?

Savez-vous que c'est la femme qui doit apporter la preuve de la paternité d'un homme c'est pourquoi 1/5 des recours seulement aboutissent.

Savez-vous qu'en Suisse la femme enceinte n'est que très insuffisamment protégée contre un renvoi abusif et que le congé de huit semaines admis par la loi n'est accordé que dans quelques postes privilégiés.

Savez-vous aussi que les taux d'assurance-maladie édictés

par la LAMA sont plus élevés pour les femmes "responsables des frais de maternité"?

Depuis des années, les associations de femmes dénoncent ces injustices et bien d'autres. Leur agitation a quand même ébranlé le bloc des traditions et mis à jour la nécessité d'une révision du droit de famille. Il y a plusieurs années qu'on y travaille.

Actuellement, un avant-projet a été présenté au Conseil fédéral. On le discute à présent, pied par pied. Ce qui semble simple justice aux femmes, droit à la jouissance de leurs revenus, moitié du bénéfice de l'union conjugale, etc., sont, côté messieurs, des prérogatives abandonnées à regret.

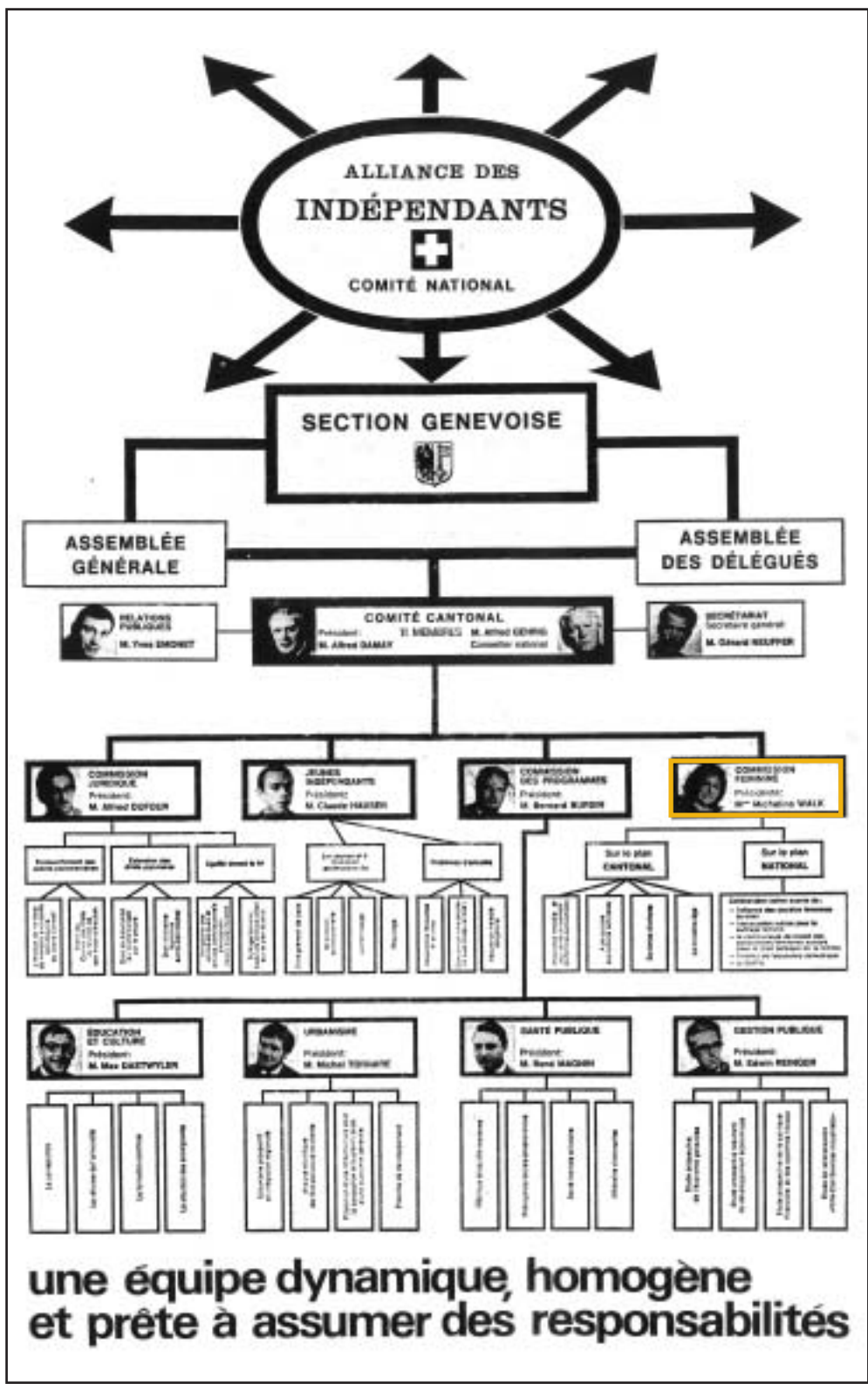
Si l'avant-projet triomphait, il y aurait par exemple un renversement de vapeur spectaculaire dans cette abomination séculaire qu'est la recherche du père d'un enfant illégitime: l'homme soupçonné devrait, lui, apporter les preuves qu'il ne peut pas être le père de l'enfant. Mais le succès n'est pas à notre porte. Ce droit de famille révisé traînera encore 5, 10 ans... Imaginez, en drames humains, ce que chaque mois de retard représente.

Les hommes d'hier ont fait seuls ces lois iniques. Il ne faut pas compter sur ceux d'aujourd'hui pour les modifier dans un temps record.

Les femmes doivent compter sur les femmes. Il en faut dans les commissions. Il en faut dans les organes législatifs et exécutifs.

Il faut, pour qu'on les prenne en considération, qu'on les respecte et qu'on leur rende justice, qu'elles représentent une force politique.

IL FAUT QU'ELLES VOTENT.
France



• Tribune de Genève- 10.10.1969

LE SOCIALISME ET LES FEMMES

Le parti, en Suisse, le Parti socialiste a demandé tous les droits sociaux pour les femmes. Il poursuit la lutte sur les bases suivantes:

Mieux payées au travail, le salaire égal à la transformation des femmes émancipées de la société bourgeoise.

Il demande:

- Salaire égal pour des responsabilités égales. Travail égal des deux sexes.
- Egalité d'accès à l'éducation: toutes les femmes doivent avoir accès à toutes les professions: premier plan professionnel.
- Développement des indépendantes et des petites entreprises.
- Accroissement du nombre des aides familiales et des aides-ménagères.
- Facilité de droit de famille: régime matrimonial, etc.
- Assurance-maternité.

Le Parti socialiste lutte pour rendre la femme responsable, capable d'assumer dans le travail et les tâches professionnelles, sociales, politiques et ses tâches familiales de mère et d'épouse.

Pour un printemps social

GENÈVE PRÉFÈRE
le Parti de la justice et de la liberté
Genève vote

SOCIALISTE

• Tribune de Genève- 7.10.1969

Mesdames, allons voter

• Le Courrier, 18 - 19.10.1969

A la veille d'un important scrutin, au moment où les électeurs et électrices s'apprêtent à choisir les cent députés qui les représenteront au Parlement cantonal, il est heureux qu'un journal de "réflexion", comme le veut être le "Courrier", présente à ses lecteurs quelques problèmes qui se posent à la communauté genevoise.

Celui de la présence féminine dans la vie politique de notre canton en est un. Après neuf années d'exercice de leurs droits, il n'est pas vain que les femmes s'interrogent et voient dans quelle mesure elles se sentent responsables des solutions apportées dans les différents secteurs de la collectivité.

Ces droits politiques, les femmes les ont chèrement acquis. Après plusieurs refus du corps électoral masculin, elles les demandèrent en 1952, lors d'une consultation féminine, et d'une manière spectaculaire: en effet 35 153 femmes répondirent "oui", soit le 85% des votantes, et seulement 6 346 refusèrent. Le 61% des futures citoyennes d'alors s'était dérangé, pourcentage de participation plus jamais atteint, hélas! depuis lors.

Comment votent-elles?

D'après le rapport de la commission d'étude qui s'est penchée sur les causes de l'abstentionnisme, à Genève, la passivité féminine est deux fois plus grande que celle des hommes en ville de Genève et dans les communes suburbaines, alors qu'à la campagne, les femmes accomplissent avec plus de conscience leur devoir civique. On peut penser qu'en général, le tiers (1/3) des citoyennes fréquentent les bureaux de vote, mais la moitié seulement sont des votantes régulières.

Le **rang social** joue un rôle dans la passivité féminine (comme aussi dans la passivité masculine). Les femmes dont le niveau de vie est élevé votent en plus grand nombre que celles dont les moyens sont modestes.

Le degré de la participation des **ménagères** est supérieur à celui des femmes exerçant une profession. (On avait prédit le contraire.)

Quand à l'**âge**, les meilleures citoyennes se recrutent entre 55 et 64 ans, les plus abstentionnistes étant les jeunes femmes de 20 à 24 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans.

En ce qui concerne l'origine des votantes régulières, 34% de celles-ci sont nées à Genève, 23,1% en Suisse romande, 24,9 % en Suisse alémanique, et 22,3 % sont nées à l'étranger. A noter que ces dernières votent aussi bien que les Romandes.

Secouons l'inertie

Comme on le voit, le bel enthousiasme du début a fait place à une inertie regrettable, que la campagne électorale des ces jours-ci essaye de secouer. Parmi les causes, il est juste pourtant de relever le mauvais exemple masculin. En effet, si 47 % des citoyens se sont dérangé lors de la votation fédérale sur la lutte contre la surchauffe, le statut du lait n'a intéressé que 12,6 % des citoyens, celles sur la loi des Écoles polytechniques: 13 %, et la dernière, sur l'aménagement du territoire: 10 % de votants!

Quelles que soient les raisons que l'ont pourrait invoquer pour exprimer ce manque d'intérêt à la chose publique, un fait est certain: il met un frein à la bonne marche de nos institutions. Une participations massive des électeurs et des électrices serait au contraire une indication et un stimulant pour ceux et celles qui travaillent à la réalisation du bien commun.

Des femmes au Parlement

Outre celui de voter, la femme genevoise a acquis le droit de siéger dans les assemblées et dans les conseils du canton. Cela est très important, car cet engagement précis lui convient parfaitement. Naturellement altruiste, sensible à la souffrance, tournée vers ce qui est vivant, concret, harmonieux, utile, pratique, il lui est facile de se mettre dans l'embaras pour autrui, de donner à la société comme à sa famille, d'une manière désintéressée, sa personne et son temps.

Tous les problèmes vitaux de la collectivité la touchent directement. Par sa vie quotidienne de ménagère et de consommatrice, elle y est constamment mêlée: problèmes de la jeunesse, de l'éducation, de la santé, de la moralité, des achats, des finances, du bruit, de la circulation, comme aussi ceux du logement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture; ceux des personnes âgées, des

handicapés, des personnes seules. Elle côtoie journellement des gens de tous les âges et de toutes conditions; elle est en dialogue continu avec les habitants de son quartier, de sa commune dont elle recueille les joies, les peines, les soucis, les aspirations, et c'est en tenant compte de ce qu'elle voit et entend qu'elle peut déterminer le choix et l'intensité de son action. A l'heure actuelle où les valeurs fondamentales de l'humanité sont vilipendées, battues en brèche, ce choix n'est pas facile, même pour la chrétienne qui, pourtant, a la ressource de pouvoir faire appel à sa foi, et de se référer aux lois de l'Évangile.

Solidarité des femmes chrétiennes

Durant la période législative qui prend fin, les femmes élues ont œuvré avec efficacité à l'élaboration et au perfectionnement de différentes lois touchant à tous les secteurs.

Leur travail dans les commissions, qu'elles ont été parfois appelées à présider, leurs interventions en séances plénières, montrent qu'elles savent prendre en charge, avec mesure mais aussi avec compétence, des tâches importantes.

Cependant, pour être pleinement efficaces, elles ont besoin de l'appui non seulement des citoyens, mais aussi des citoyennes. En participant aux élections, ces dernières doivent se montrer solidaires et disciplinées, si elles veulent que les principes dont elles se réclament se concrétisent dans les faits.

L'indifférence, la paresse, l'hostilité ne sont plus de mise dans un monde en pleine évolution. Les femmes françaises et allemandes l'ont compris et votent à 85 % dans leurs pays respectifs. Chez nous, il doit être de même: il est grand temps que les femmes, les chrétiennes en particulier, prennent conscience de leur pouvoir, de l'influence qu'elles peuvent exercer pour la solution des grands problèmes qui tissent la trame de la vie politique, sociale, économique et morale du pays.

Marie-Laure Beck



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Mme Marie-Laure Beck

Interview 2005

Marie-Laure BECK

Les femmes avaient peur de ne pas être à la hauteur!

- Quelles étaient les causes de l'abstentionnisme chez les femmes à la fin des années 1960?

- Quand les trois premiers cantons romands ont donné le droit de vote aux femmes au début des années 60, il n'y avait pas un grand enthousiasme.

J'étais alors présidente des Femmes catholiques, qui s'étaient prononcées contre le suffrage féminin. Petit à petit, cela s'est corrigé, mais il a fallu quelques bonnes années pour que les femmes adoptent cette idée d'égalité, même si la reconnaissance de l'égalité des salaires semblait une évidence.

- Cet abstentionnisme était-il dû à l'absence de femmes dans les législatifs, avec lesquelles s'identifier?

- C'était surtout les journaux qui parlaient de ces questions de droit de vote. Il n'était pas facile de conseiller aux femmes de participer, car elles avaient peur de ne pas être à la hauteur.

- Quels souvenirs gardez-vous de votre entrée au Grand Conseil en 1967?

- J'étais entrée au Parti démocrate-chrétien en 1950 déjà et j'ai été au bureau du parti suisse pendant douze ans. Même si je pense que les femmes et les hommes ne sont pas égaux de nature, je me suis toujours sentie l'égale de ces messieurs et j'ai été la première femme à entrer dans le fief de la commission des finances. J'ai été la deuxième femme à présider le Grand Conseil genevois, en 1984, mais il y avait eu dix-neuf ans sans présidente après la première, Emma Kammacher. Ce qui m'a toujours semblé primordial, sur le plan familial comme sur le plan politique, c'est de faire régner la paix.

- Avez-vous l'impression que la situation de la femme en politique a changé depuis les années 1960?

- En tout cas, je ne voudrais pas être au Grand Conseil aujourd'hui: je trouve que les députés sont trop bavards! Pour ce qui est des femmes, j'estime que la situation n'a pas toujours évolué dans le bon sens. Les femmes sont devenues trop partisanes...

Marie-Laure Beck, démocrate-chrétienne
Députée au Grand Conseil de 1967 à 1989
Une particularité dans le monde des femmes:
présidente du Mouvement mondial des mères pendant huit ans

1973: La thématique femmes s'estompe

La thématique de la représentation des femmes en politique a quasiment disparu de la presse. Seul *Le Genevois* traite encore régulièrement de la question. Pour les autres journaux, la *Tribune de Genève* y consacre un maximum de quinze lignes, sinon, il n'y a rien. De même, l'abstentionnisme n'est plus évoqué. Il est probablement accepté comme une fatalité de l'évolution de la démocratie dans une société de consommation et témoigne d'un désintérêt des citoyen-ne-s pour la politique institutionnelle. En même temps, la presse tend à plus se focaliser sur les candidat-e-s. Ainsi, *Le Courrier* en présente 10 de chaque parti, dont deux femmes, *La Suisse* 12, avec une majorité de sept femmes ce qui est remarquable, et surtout exceptionnel, compte tenu du fait qu'il y a moins de candidates que de candidats. Enfin, la *Voix Ouvrière* publie les portraits de deux femmes pour cinq hommes. Les articles sont généralement constitués d'une courte présentation de la personne, suivie d'une interview. Leur lecture laisse l'impression qu'en 1973 la thématique «femmes» n'intéresse que peu ou pas les candidates au Grand Conseil et qu'elles n'ont pas été influencées par le féminisme. Elles adoptent trois attitudes différentes, tous partis confondus. La moitié d'entre elles, six sur 12, n'aborde pas la question, deux nient l'existence de problèmes spécifiques liés aux femmes et trois autres se positionnent dans le rôle traditionnel des femmes, en tant que mères de familles désirant représenter leurs semblables au législatif. Dans les deux derniers cas se trouvent une socialiste et une démocrate-chrétienne. Seule la candidate vigilante Suzanne Vojcochowska, déclare:

«je m'occuperai naturellement des problèmes intéressant la condition féminine qui est bien loin d'être satisfaisante. Le droit de vote et d'éligibilité n'a pas tout résolu. Loin de là. Moi-même j'ai passé des moments très pénibles à cause d'une législation qui ne protège pas la femme et l'enfant de façon absolument équitable.»¹

Après la quatrième campagne d'élections vraiment universelles, la représentation des femmes avance un peu avec deux élues de plus qu'en 1969, mais le grand bond en avant se fait toujours attendre.

1) "Mme Suzanne Vojcochowska, vigilante", *La Suisse*, 10.10.73.

Pour des femmes radicales au Grand Conseil

• Le Genevois - 20.09.1973

Pendant des années et des années, les femmes ont demandé l'égalité des droits sur le plan politique. Et elles ont enfin obtenu ce droit de vote et d'éligibilité si désiré.

Que s'est-il passé alors? Voyant une de leurs principales revendications satisfaite, de nombreuses femmes ont pensé que le reste allait de soi. Elles n'ont pas songé qu'il leur fallait maintenant travailler pour le bien du pays. A mon avis, "égalité des droits" signifie également "égalité des devoirs" et c'est un non-sens d'exiger sans participer.

Plusieurs femmes pourtant l'ont compris. Suivant ce raisonnement jusqu'au bout, elles se sont engagées à fond: elles sont candidates!

Ce ne sont pas les premières, bien sûr, puisque Lise Girardin leur a montré le chemin d'une manière magistrale. Elle renonce hélas

à cette charge de député, ainsi que Geneviève Jovignot, qui avait suivi ses traces.

Heureusement, il reste une "ancienne", Elsbeth Stussi, vice-présidente en second du Grand Conseil. Elle pourra aider et conseiller les quatre courageuses qui tentent l'aventure d'une élection.

Alors, direz-vous, cinq femmes seulement sur la liste radicale?

Si l'on voulait s'attacher à l'égalité de la représentation féminine, vingt femmes au moins devraient se présenter. Pourquoi ce désintérêt? Les raisons en sont nombreuses, mais ce n'est pas le moment de les analyser. Il faut plutôt féliciter et soutenir celles qui se lancent maintenant dans la bagarre.

Si nos candidates sont peu nombreuses, elles sont toutes des femmes remarquables, chacune dans sa sphère. Toutes se préoccupent éga-

lement de la bonne marche de nos institutions, mais chacune, par ses intérêts variés, est le témoin de certaines préoccupations.

Elsbeth Stussi, qui mène de front brillamment un travail accaparant et sa carrière politique, est confrontée journalièrement aux problèmes de la femme dans la vie professionnelle.

Ursula Luthi aimerait que de nombreuses jeunes femmes s'intéressent comme elle à la vie civique.

Monette Martin pense qu'il y a encore des améliorations à apporter à la condition juridique de la femme.

Lilianne Nötzli est ouverte à tous les problèmes sociaux, surtout à ceux que connaissent les handicapés.

Mariuccia Rohner œuvre pour la défense des consommateurs et pour la formation des jeunes.

Toutes enfin ont un certain idéal. Et cet idéal, elles ont trouvé à l'exprimer dans notre parti.

Elles seront pour notre députation des éléments dynamiques et bien représentatifs de ce que les femmes ont de mieux.

Mais seront-elles élues?

Je lance un appel solennel à tous ceux qui votent radical: notre parti a eu la première femme maire de Genève, la première femme juge, il a montré à tous qu'il osait élever des femmes au plus hautes charges. Il prouvera encore une fois qu'il sait apprécier ce que des femmes valables peuvent apporter de neuf à la vie politique de notre canton.

Les cinq candidates doivent être élues!

Par Jacqueline Badel
Présidente du Groupe Féminin

Les femmes

• Tribune de Genève - 12.10.1973

restent debout

... Si toutes les candidates étaient élues, éventualité à écarter, le sexe féminin n'aurait pas pour autant la majorité, et cela malgré la supériorité numérique des électrices. Elles ne sont que quarante-cinq. L'exemple de l'ancienne militante Jacqueline Zurbrugg et de la benjamine Yvette Clerc est mal suivi. Les femmes préfèrent toujours les hommes, et ceux-ci se préfèrent toujours à celles-là. Occasion manquée d'instituer l'égalité des sexes...

G.B.

Elections au Grand Conseil

• Le Courrier - 5.10.1973

A chacun la parole, Allô... Parti socialiste!

Amélia Christinat, 47 ans, mariée, une fille, maîtresse de maison, député.

... Quand avez-vous commencé de vous intéresser activement à la politique?

- Avant 1961, j'ai été membre actif de l'Association pour le suffrage féminin. Ensuite, j'ai été conseillère municipale pendant deux ans. Actuellement, je suis au terme de ma première législature au Grand Conseil. Par ailleurs, je représente le parti socialiste au Comité central de la Fédération romande des consommatrices.

- Quels ont été les objets qui vous ont le plus préoccupée au Grand Conseil?

- Étant mère de famille, je me sens directement concernée par les problèmes de la consommation. C'est pourquoi je défends les consommatrices, tant sur le plan économique que sanitaire. J'ai étudié un projet de loi à ce sujet. Je préconise aussi une politique de logement qui tienne compte de la qualité de l'habitat. Et, bien entendu, je m'efforce de faire obtenir à la femme les mêmes droits qu'à l'homme, notamment en matière de nationalité. ...

Henriette Maire

Grand Conseil: Élection

• La Suisse - 8.10.1973

Mlle Yvette Clerc, socialiste

L'essentiel, c'est le dialogue

- Dans cette optique du dialogue, que pensez vous de la représentation des jeunes au Parlement?

...
- Les classes d'âge jeunes sont sans conteste, et malheureusement, sous-représentées au Grand Conseil. Je dirai immédiatement que les jeunes en sont peut-être en partie responsables, car il leur appartient aussi de revendiquer leur place. C'est un peu facile d'attendre que les moins jeunes cèdent tranquillement la leur.

Pourquoi faudrait-il une meilleure représentation des jeunes? Le problème est exactement le même pour la participation des femmes: il est, je crois totalement faux de prétendre qu'il y a des problèmes pour les femmes, ou pour les jeunes devant étudiés et résolus par ceux-ci. C'est une vision étroite et conservatrice de la politique.

Le proverbe dit: "La politique c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire", c'est donc bien un ensemble de problèmes impliquant un certain nombre de choix, qui nous concernent tous, hommes, femmes, jeunes moins jeunes. Ce qui justifie la participation équilibrée de toutes les catégories de la population, c'est la nécessité d'examiner les problèmes qui se posent sous tous leurs aspects. Et c'est à ce niveau qu'intervient le rôle déterminant de chacun: la vision, l'approche, les solutions proposées diffèrent obligatoirement et cette confrontation de points de vue est essentielle pour la résolution des problèmes qui nous regardent tous puisqu'ils doivent donner une orientation à notre vie.

Un parlement vivant et efficace doit être le reflet des aspirations et de la volonté de l'ensemble de la population. ...

Propos recueilli par
Robert BURGEL



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Mme Yvette Clerc

Interview 2005

Yvette CLERC

Non, les femmes n'épousent pas les idées de leur mari!

- Dans cet article, vous refusiez l'idée qu'il existe des problèmes spécifiques à certaines catégories de la population, comme les jeunes ou les femmes, devant être résolus par ces mêmes catégories. Ce discours était-il neuf en 1973?

- Il n'était pas neuf en tant que tel, mais probablement neuf par rapport au mouvement féministe. En relisant cet article, je me souviens d'avoir eu le sentiment que, à cette époque, le plus dur et le plus ingrat avait été accompli par les femmes qui m'avaient précédées, qui avaient vraiment payé de leur personne et à qui j'ai toujours rendu hommage. Moi, je n'ai eu aucun mérite. J'avais simplement 20 ans quand les partis ont cherché des jeunes à présenter aux élections du Grand Conseil, en 1969, quand la loi avait changé et abaissé l'âge requis pour l'éligibilité.

- Aujourd'hui, prônez-vous toujours une participation équilibrée?

Oui, je souhaite une participation équilibrée des femmes et des hommes, mais je n'ai pas de réponse sur la manière d'y parvenir. Je suis prête à défendre la solution des quotas dans les milieux où elle est combattue, mais si je veux être tout à fait sincère, cette solution imposée me déplaît. Je crois beaucoup plus au long travail de l'éducation, car c'est dès la prime enfance qu'il faut lutter pour l'égalité. Je ne me sens d'ailleurs pas non plus proche du mouvement des Chiennes de garde. S'il y a un vrai combat à mener aujourd'hui, c'est d'abord et essentiellement celui de l'égalité des salaires.

- Était-ce difficile d'être la plus jeune femme du Grand Conseil?

- Nous étions treize femmes sur cent députés et la jeune étudiante naïve que j'étais a dû apprendre à naviguer dans cet univers très masculin. Cela a été autant difficile avec les femmes qu'avec les hommes, je peux bien l'avouer aujourd'hui...

- Être une femme est-il un handicap pour la politique?

- Non, cela ne m'a jamais posé de problème et j'ai toujours refusé de me cantonner dans les commissions dites féminines. En revanche, quand la socialiste que j'étais a épousé un libéral, qui plus est patron des patrons, j'ai eu la cruelle déception de constater que même les socialistes, réputés féministes, ont l'intime conviction que les femmes perdent leurs idées en épousant leur mari...

Yvette Clerc, socialiste
Députée au Grand Conseil de 1969 à 1977
Particularité dans le monde des femmes:
première étudiante élue au Grand Conseil, à 21 ans

Les problèmes de la femme

• Le Genevois - 20.09.1973

face à la vie actuelle

L'émancipation de la femme dans le monde d'aujourd'hui ainsi que sa participation de plus en plus active à la vie de notre société, par l'exercice d'une profession jusqu'alors réservée aux hommes, crée de nouveaux problèmes dans un monde où tout a été conçu et pensé en fonction de l'homme.

Je pense qu'il serait nécessaire de développer l'information au niveau de l'école, en particulier dans des cycles d'orientation, de façon à apporter aux jeunes filles tous les outils indispensables au choix d'une profession et à les préparer à leur future vie de femme.

Par son activité professionnelle, la femme d'aujourd'hui prend une part importante à l'économie de notre société et doit, par conséquent s'intéresser au civisme. C'est pourquoi je pense que les leçons d'instruction civique pourraient être rajoutées de telle sorte que, dès l'âge scolaire, la jeunesse soit intéressée et se sente concernée par les problèmes de l'actualité; nous formerons ainsi des femmes qui seront aptes à participer à la vie politique de leur ville, de leur canton, de leur pays.

Malheureusement, on considère encore trop souvent la femme comme une main-d'œuvre bon marché et on lui refuse le salaire qu'on accorderait à un homme pour un travail équivalent. Bien que dans de nombreuses professions la femme se montre l'égale de l'homme par ses qualités et ses compétences professionnelles, on hésite à lui confier des responsabilités pour lui laisser gravir les échelons de la hiérarchie professionnelle en exigeant d'elle des qualités supérieures à celles que l'ont demanderait à un homme pour occuper le même poste.

Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer les prestations sociales de la femme qui travaille et qui contribue ainsi à la prospérité de son pays, et la hisser au même niveau que l'homme.

"A travail égal, salaire égal" et j'ajouterais: avantages égaux.

C'est un des problèmes qui me préoccupent particulièrement et à la solution duquel j'aimerais apporter ma modeste contribution.

Ursula Luthi
Candidate au Grand Conseil

Les 13 élues

• La Suisse - 16.10.1973

Des 45 candidates figurant sur les listes en présence pour l'élection du Grand Conseil, 13 ont été élues.

Ce sont: Yvette Clerc, Amélia Christinat, Jacqueline Berenstein-Wavre, Jacqueline Damien, Erika Sutter-Pleines, Christiane Magnenat (toutes du parti socialiste), Jacqueline Zurbrugg et Marie-Thérèse Odermatt (parti du travail); Elsbeth Stüssi (parti radical); Marie-Laure Beck (parti démocrate-chrétien); Aliette Aubert et Monique Bauer-Lagier (parti libéral); Anne-Marie Perret (Vigilance).

A la fin de la 47e législature, 14 femmes faisaient partie du parlement.

1977-1981: Les femmes sont des candidats comme les autres

1977 La cause des femmes en politique est devenue un non thème durant la campagne électorale. Seule la *Voix Ouvrière* publie un article complet à ce sujet, mais appelle à n'élire que les candidates de la gauche. Le *Genevois* mentionne l'égalité entre hommes et femmes dans le programme radical et le *Journal de Genève* consacre un paragraphe aux femmes socialistes. Pour le reste, les quotidiens ne s'y intéressent qu'au moment de la proclamation des résultats lorsqu'ils peuvent annoncer que le nombre des élues «bondit» de 13 à 22. La problématique de l'égalité ne disparaît néanmoins pas de la presse qui traite d'autres thèmes qui y sont liés, tels les salaires ou l'avortement. Par exemple, une jurisprudence du Tribunal fédéral instaurant l'égalité des salaires dans la fonction publique est annoncée en première page de tous les quotidiens du 13 octobre 1977¹. Tandis que la question de la représentation des femmes en politique s'estompe, les enjeux de société révélés par les féministes prennent de l'importance, preuve que les femmes se battent sur tous les fronts en même temps.

Les 50 thèses du programme politique radical

...Promouvoir l'égalité de l'homme et de la femme, dans la formation et la profession comme dans le couple et la famille. ...

Le nouveau visage de Grand Conseil

A l'issue du scrutin de dimanche, la députation féminine au Grand Conseil s'est renforcée, surtout du côté de la gauche. Il y aura respectivement neuf femmes chez les socialistes et 4 au Parti du Travail. Les radicaux et les libéraux auront chacun deux femmes députés alors que le PDC pourra compter sur cinq femmes.

G.T

1^{ère} radio-graphie des résultats

... Cinq femmes de plus. Le nouveau Grand Conseil comprend 22 femmes, soit 5 de plus qu'à la fin de la précédente législature. Les socialistes viennent en tête (9), suivies de démocrates-chrétiennes (5), des représentantes du parti du travail (4), des radicales (2) et des libérales (2). ...

Michel Baettig

Voyage à travers les partis politiques genevois - Le parti socialiste: une rose qui n'est pas dépourvue d'épines

... **Le féminisme**
Bien que le groupe féminin ait disparu à Genève depuis l'octroi aux femmes du droit de vote, les femmes socialistes sont très actives dans les structures du parti où elles animent groupes de quartiers, sections locales ou commis-

sions diverses; au Grand Conseil, le groupe socialiste compte 6 femmes sur 18 députés, alors que les radicaux en comptent 2 sur 22, les démo-chrétiens 2 sur 17, les libéraux 2 sur 16, les communistes 2 sur 17 et Vigilance 1 sur 10. ...

Cinq femmes de plus

Le nouveau Grand Conseil, selon les résultats provisoires le lundi matin, compte 22 femmes députées: 9 socialistes, 4 au Parti du travail, 2 radicales, 2 libérales et 5 démocrates-chrétiennes.

Chez les socialistes, il s'agit de 5 députées sortantes, Erika Sutter-Pleines, Jacqueline Berenstein, Amélia Christinat, Christiane Schellack et Jacqueline Damien, et de 4 nouvelles, Liselotte Born, Claire Lucchetta, Jeannette Schneider (conseillère municipale à Genève-Ville) et Anni Stroumza.

Au Parti du travail, 3 députées sortantes: Jacqueline Zurbrugg, Thérèse Odermatt et Nicole

Baunaz, et une nouvelle, Liliane Johner (conseillère municipale Ville de Genève). Au Parti radical, une députée sortante, Elisabeth Stüssi, une nouvelle, Anne Petitpierre.

Chez les libéraux, également une sortante, Aliette Aubert, et une nouvelle, Karin Cramer.

Le groupe démocrate-chrétien compte trois députées sortantes, Marie-Laure Beck, Hélène Braun et Jacqueline Gillet, et deux nouvelles, Françoise Eisenring (présidente du parti) et Andrée Dayer-Haenni.

Il y avait, en fin de législature, 17 femmes députées au Grand Conseil.

E.R.L

Du suffrage féminin à l'avortement La femme: quelle image en politique?

• La Suisse - 20.09.1977

La politique, c'est une affaire sérieuse. Donc, une affaire d'hommes. Un excellent exemple pour l'illustrer, sur le plan suisse: l'histoire de l'affiche politique. Qui constitue peut-être l'élément le plus signifiant de l'histoire de la politique tout court. C'est un défilé ininterrompu de Guillaume Tell, d'armillis-archétypes, en un mot de tout ce qui incarne le Suisse, le vrai. Jamais la Suisse. Et puis, il y a eu la césure. Le 7 février 1971.

La plus grande révolution depuis le serment du Grütli: la femme aura aussi son mot à dire. On pourrait croire que, depuis lors, tout a changé. Et bien que non. La femme est apparue sur les placards, d'accord. Mais de quelle manière! Une étude sociologique complète serait bien sûr nécessaire pour tirer quelques ébauches de conclusions. On se contentera de mettre en évidence deux exemples. D'abord, les campagnes pour ou contre le suffrage féminin. Ensuite, l'actuelle bagarre de la solution du délai en matière d'avortement. Édifiant... Dans le fond, il est faux de prétendre que la femme a été rayée de l'histoire de l'affiche politique. Nuançons: elle y a été rayée en tant que personnalité, qu'être vivant. En revanche, son corps, lui, a toujours été utilisé en tant qu'objet. Comme dans la publicité? Exactement. Là, une première remarque: qu'elle supporte un message politique ou publicitaire, une affiche est toujours une flèche qui motive à acheter quelque chose. Et la femme réifiée - la femme considérée comme objet - occupe une place prédominante. Évidemment, là encore il s'agit de nuancer. Si, en publicité pure, c'est clair, évident, sans problème - la nana qui montre ses cuisses croustillantes pour vanter la belle voiture, connotation sexuelle, suggestion érotique entre la femme vagin et la voiture-phallus - en matière politique, en revanche, c'est plus sous-jacent. On ne l'utilise pas comme objet érotique. Mais la réification est pareille, qui met en évidence la femme-mère, la femme-gardiennne du foyer, la femme-complément du maître de la politique, qui est l'homme.s Au mieux, c'est "la femme qui aide son grand homme"...

LE ROLE DE LA FEMME...

La lecture d'un remarquable ouvrage consacré aux affiches politiques suisses (1) nous en convainc. On redécouvre avec effacement une synthèse des affiches, en particulier, qui illustraient les diverses campagnes consacrées au suffrage féminin entre 1921 et 1971.

Invariablement, les adversaires présentaient les mêmes arguments: l'exercice de la politique est incompatible avec le rôle de la femme au foyer. Elle ne doit pas devenir la proie des partis. Bref: c'est un être parfaitement irresponsable. Même la propagande favorable n'arrive pas à personnifier une femme-être humain, dans toute l'acception du terme. Regardez cette affiche pour le "oui", où l'on voit un monsieur avec un grand sourire, encore sous le coup du bizou qu'il a reçu de son épouse, ce qui l'a incité à voter favorablement...

C'est d'une pure et magnifique phallogocratie, non?... Ou alors, on retrouve les vieux symboles. Celui d'Helvetia, par exemple, "vivante et rajeunie". Mais jamais une femme de chair, d'os et de réalité.

LE CITOYEN-SOLDAT SURTOUT

Et l'actuelle votation sur l'avortement? Des slogans "contre" pris au hasard: "né pour aimer", avec la photo d'un poupon; "tous deux menacés", avec un corps nu de femme, estompé en arrière-plan et, net, qui vous saute à la figure, un cercle dans lequel se trouve un embryon. "Un non qui engage leur responsabilité et la nôtre" avec un couple. Seule tentative d'imagination: une affiche "détournée": une vierge Marie avec son petit Jésus, lequel dit: "Aux femmes de décider!" Pour résumer l'ensemble de la propagande, toujours cette constance: on avantage le bébé, supposé masculin, et appelé à devenir un citoyen-soldat. La femme? Une usine à fabriquer les gosses, sans plus. On a fait appel à un consensus quant à savoir si l'avortement doit être légalisé, et quasiment jamais on ne laisse entendre que c'est à la femme de prendre la responsabilité de son corps.

Conclusion? On s'en gardera, sauf pour se demander ce qui a évolué dans les mentalités depuis cette affiche de 1920 montrant une horrible mégère hommasse et demandant "Voulez-vous de telles femmes? Suffrage féminin: non!" Maintenant, la femme a le droit de vote, mais quel droit d'exister?

Maxime CHATENAY

(1) Jean Meylan, Philippe Maillard, Michèle Schenk, "Aux urnes citoyens, 75 cas de votations fédérales par l'affiche", André Eiselé Éditeur, Prilly/Lausanne, 1977.

Les femmes aussi!

• Voix Ouvrière - 12.10.1977

On va voter ce week-end pour désigner les députés qui pendant quatre ans, représenteront les citoyens au Grand Conseil. Pas seulement les citoyens, mais aussi les citoyennes!

On sait que les femmes votent moins que les hommes, surtout parmi les travailleurs. Pourquoi? Elles sont tout autant concernées, si ce n'est plus parce que la situation d'infériorité dans laquelle elles sont encore trop souvent maintenues exige des efforts accrus.

Les forces de la gauche genevoise, le Parti du Travail principalement, luttent inlassablement pour éliminer les injustes discriminations économiques, sociales et culturelles qui subsistent au préjudice des femmes.

La question n'est pas de savoir si elles doivent siéger plus nombreuses au Grand

Conseil. Bien sûr, nous le souhaitons. Encore faut-il que celles qui seront élues ne soient pas ces candidates que les partis bourgeois portent sur leurs listes pour entretenir l'illusion d'une politique en faveur de la cause féminine.

La suppression des inégalités de droits entre hommes et femmes est une question de choix politique. Elle est mieux garantie par un renforcement de la gauche parlementaire que la présence d'élus bourgeois au Grand Conseil, lesquelles ont maintes fois démontré qu'elles étaient soumises à leurs partis comme elles sont soumises à leur mari dans le milieu familial.

Il faut absolument que les choses se passent autrement dans les masses laborieuses. La défense des intérêts des travailleurs, des locataires et des consommateurs est l'affaire de tous, hommes et femmes, salariés et retraités.

Trop de femmes, dans les milieux ouvriers notamment, considèrent encore que la vie politique est une affaire d'hommes. Trop d'hommes, dans ces milieux, contribuent involontairement à entretenir cette croyance. Il faut dépasser ce niveau de conscience politique, abolir les restes d'une mentalité petite-bourgeoise et tout faire pour amener une plus grande compréhension, une meilleure participation aux élections.

Ces remarques s'adressent à tous, hommes et femmes, également concernés par le combat pour le progrès social, lequel est indissociable de l'égalité des droits. Cette égalité implique une égale participation au scrutin, elle ne se réalisera que dans une société nouvelle pour une vie meilleure de tous, hommes et femmes.

PK

1) "Affaires fédérales - Egalité des salaires: les femmes triomphent", La Suisse, 13.10.77.

1981 Une année historique, car le 14 juin le peuple suisse accepte d'inscrire l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Constitution. Pour célébrer l'événement, *Le Courrier* présente les 18 députées du Grand Conseil candidates à leur réélection.

Comme en 1973, une minorité des interviewées (6) évoque la condition des femmes. De même, le clivage entre la gauche et la droite n'est pas toujours marqué. Ainsi, une socialiste affirme: «*Les femmes doivent prendre leurs responsabilités. Elles n'ont pas que des droits, mais aussi des devoirs.*»¹ Ce discours, bien que moins culpabilisant, rejoint celui de l'annonce des libéraux qui déclarent: «*l'égalité: il ne suffit pas de l'avoir réclamée et obtenue maintenant, il faut l'assumer.*»² *Le Courrier* consacre encore une trentaine de lignes au poids de l'électorat féminin et la *Voix ouvrière* réitère ses propos de 1977 en appelant à voter uniquement pour les femmes de gauche.

En dehors de ces exceptions, la presse ne mentionne pas la thématique «femmes». Enfin, dans une série «spécial élections» *La Suisse* propose des portraits de 10 candidat-e-s, dont 2 femmes. La sous-représentation est évidente.

Les femmes élues directement sont au nombre de 19, mais ce chiffre est un peu trompeur, puisque 5 de plus accèdent rapidement au Grand Conseil comme "viennent ensuite", notamment au moment de l'élection au Conseil d'Etat un mois plus tard.

Ces femmes qui font nos lois
• Le Courrier - 22.09.1981

Cette année est un peu celle des femmes suisses. Elles ont conquis la reconnaissance, désormais inscrite dans la Constitution, de l'égalité de leurs droits à ceux des hommes. Cette égalité n'entrera cependant pas dans les faits du jour au lendemain. En politique, par exemple, la présence des femmes est clairsemée. Au Grand Conseil genevois, elles sont néanmoins 23, soit près du quart de l'effectif global. 18 d'entre elles se représentent aux prochaines élections. Nous avons décidé de vous présenter chaque jour, ces 18 femmes, qui savent ce qu'elles veulent, même si ce n'est pas toujours la même chose. Elle émanent de quatre partis différents, et sont beaucoup plus nombreuses dans certains que dans d'autres. Mais ce n'est pas tant des idéologies que nous avons voulu nous approcher, mais plutôt de la personnalité de ces "femmes qui font nos lois".

A. Dz

Marie-Laure Beck
• Le Courrier - 22.09.1981

... *J'ai toujours été très proche de la politique, mon père ayant été député jurassien au Grand Conseil de Berne* déclare-t-elle. Si elle enseignait avant son mariage, elle s'est ensuite entièrement consacrée à sa famille. *Je souhaite que les femmes puissent choisir librement de travailler ou non; mais je pense que chaque mère devrait se consacrer à son ou ses enfants, car l'édu-*

cation est une tâche très importante. D'ailleurs, si j'ai beaucoup lutté pour les droits de la femme, le prolongement logique de cette action se situe actuellement dans la lutte pour les enfants et la protection de l'enfance. Ex-présidente de la "Ligue des femmes catholiques", et actuelle présidente de "Oui à la vie", elle est la championne de la lutte contre la libéralisation de

l'avortement et se pose souvent comme défenderesse des valeurs morales chrétiennes traditionnelles. Sa foi catholique la pousse à s'engager dans la vie et le monde et c'est dans cette ligne qu'elle s'active au niveau national et international; porte-parole des femmes démocrates-chrétiennes de Suisse, elle milite également dans l'"Union européenne féminine". ...

Simone Martin
• Le Courrier - 29.09.1981

... *Je me suis toujours intéressée aux actions civiques, d'abord comme étudiante, puis aux États-Unis, où j'ai vécu sept ans. Rentrée en Suisse, j'ai œuvré en faveur du suffrage féminin, puis me suis retrouvée logiquement dans la politique.* Vice-présidente de l'Association pour les droits de la femme, Simone Martin fut membre fondatrice du Club américain des femmes à Genève.

Jaqueline Damien
• Le Courrier - 5.10.1981

... *Je suis féministe, mais pas militante, car le féminisme fait partie d'un problème global, qui est tout simplement la justice.* C'est pourquoi Jaqueline Damien est engagée au sein de nombreux organismes, tels Amnesty International, le Mouvement antiapartheid, les Résistants à la guerre, la Déclaration de Berne, l'Association pour les droits de la femme, etc. ...

Anni Strumza
• Le Courrier - 7.10.1981

... *Je suis venue à la politique avec mon mari: nous avons fait cela ensemble. Mais aussi, le fait d'être femme vous fait voir pas mal d'injustices; d'où mon engagement, syndical d'abord, politique ensuite.*

... Elle s'intéresse surtout, de par sa profession, à l'aménagement du territoire, mais aussi à tout ce qui touche la condition de la femme, qui lui inspire des idées très précises: elle est pour une taxation séparée des conjoints et en faveur d'une solution fédéraliste de l'avortement.

... A l'approche des élections, elle désire très fort que *les femmes, qui forment le 51 % de la population, s'affirment plus. Et qu'il y en ait plus au Grand Conseil... mais surtout des femmes de gauche.*

190 395 électeurs inscrits, les femmes pèsent lourd
• Le Courrier - 14.10.1981

Le vote des femmes risque fort d'être déterminant pour le renouvellement du Grand Conseil. Selon les chiffres publiés hier par le Contrôle de l'habitant, il apparaît en effet que, sur un total de 190 398 électeurs régulièrement inscrits, on compte quelque 26 000 femmes de plus que les hommes, soit près de 14%. ...

... Mais la catégorie d'électeurs la plus intéressante (comme cible) est sans conteste l'électorat féminin. Les femmes comptent en effet 108 264 électrices, soit 26 130 voix de plus que les hommes, qui ne sont que 82 134. Ces quelque 26 000 voix féminines, pour qui voteront-elles? Pour les candidates ou pour les plus belles affiches? En tout les cas, il semble que la Parti radical ait déjà compris l'importance et le poids de l'électorat féminin: bon nombre de femmes (toutes, peut-être) du canton ont reçu ces jours-ci des enveloppes nominatives quémendant leurs suffrages...

A. Dz

Élire des femmes, oui mais lesquelles?
• Voix Ouvrière - 15.10.1981

Une organisation féministe appelle les électrices à voter pour des femmes afin qu'elles soient mieux représentées au Grand Conseil. C'est son droit. Encore faudrait-il savoir quelles candidates il convient de choisir.

Quiconque suit de près l'activité parlementaire sait fort bien que, sur toutes les questions importantes les femmes élues des partis bourgeois ne votent pas différemment de leurs collègues masculins.

Les députées des partis radical, libéral et démocrate-chrétien ont combattu l'initiative du Parti du Travail pour la justice fiscale comme tous les autres élus bourgeois. Elles ont même, systématiquement, voté contre toutes les propositions du Parti du Travail en matière de logement ou de sécurité sociale.

Élire des femmes pour qu'elles soient mieux représentées dans la vie parlementaire? Oui! Mais pas n'importe lesquelles. Leurs choix politiques restent déterminants.

L'ÉGALITÉ:
IL NE SUFFIT PAS DE L'AVOIR RÉCLAMÉE ET OBTENUE MAINTENANT, IL FAUT L'ASSUMER.

Karin Cramer mère de famille (39 ans), députée, conseillère municipale, Vaudansures	Béatrice Luscher enseignante (43 ans), députée, conseillère municipale, Trélex	Anne Chevalley assistante de direction (51 ans), Vézunaz
Anne-Marie Hordegger chef d'agence Swissair, (52 ans), Genève-ville	Marianne Mathez-Roguet mère de famille (54 ans), conseillère municipale, Chêne-Baugerie	
Geneviève Mottet-Durand mère de famille (38 ans), adjointe au maire, Arully	Bernadette von der Weid journaliste (56 ans), Vaudansures	Emma Hélène Musso infirmière (56 ans), Carchés

libéral

• Journal de Genève - 14.10.1981

1) A. Dz, «Ces femmes qui font nos lois, Jeannette Schneider», *Le Courrier*, 26.9.81.
2) *Journal de Genève*, 14.10.81.

... Féministe de la première heure

Le Courrier - 9.10.1981

Jacqueline Berenstein a présidé durant cinq ans l'Alliance des sociétés féministes de Suisse. Elle a créé et développé "l'agenda de la femme suisse", ainsi que l'Association Pénélope, qui veut soutenir les femmes artisanes. Mais surtout, elle fut l'une des principales animatrices de l'initiative sur l'égalité des droits hommes femmes, adoptés en juin par le peuple suisse. *C'est ce qui m'a fait passer cet été d'excellentes vacances*, déclare-t-elle toute heureuse.

Croyante, d'éducation protestante, elle fait aussi partie du comité des femmes pour la paix. Elle se préoccupe particulièrement, ces temps-ci, de la protection civile: *Ces abris, avec le nucléaire, il faut que l'on sache qu'ils ne servent à rien. L'argent est très mal utilisé et la formation que l'on donne aux femmes là-dessus est ridicule.* Autre occupation actuelle: elle tente d'établir une évaluation du travail ménager, dans les différentes conditions possibles (en appartement ou en villas, avec ou sans enfants, etc.) ...



Photo Interpresse, S. Roth, DR

Interview 2005

Jacqueline BERENSTEIN-WAVRE

Les hommes n'aiment pas partager le pouvoir exécutif

- Dans un article d'octobre 1965, votre nom est cité pour une candidature féminine au Conseil d'Etat. Quel souvenir en gardez-vous?

- En fait, le journaliste s'est "mêlé les pinceaux". Si mon nom a été évoqué, c'était pour remplacer Willy Donzé au Conseil administratif de la Ville de Genève, après son élection au Conseil d'Etat. L'autre conseiller d'Etat socialiste en place, André Chavanne, avait pensé à moi, mais finalement, c'est Claude Ketterer qui a été choisi par le parti.

- Comment expliquez-vous qu'il ait fallu attendre encore presque trente ans avant que Genève n'élise sa première conseillère d'Etat, en 1993?

- Parce que les hommes n'aiment pas partager le pouvoir! Ils étaient plus ou moins d'accord que les femmes soient conseillères municipales ou députées, mais cela n'était pas à l'ordre du jour de les élire dans un exécutif. Il est curieux de constater que si la première conseillère d'Etat à Genève, Martine Brunschwig

Graf, a pu être élue, c'est parce que l'Entente avait été obligée de choisir des femmes pour compléter son gouvernement monocolor. En l'occurrence, ils ont choisi une femme qui valait au moins un homme!

- Comment était la vie d'une femme dans un législatif?

- Dans les toutes premières volées d'élues, certaines femmes n'ont pas tenu le coup, car elles n'avaient ni formation politique, ni exemple. Mais moi, je ne me suis jamais sentie minorisée comme femme. Il faut aussi rappeler que les femmes étaient à l'époque toujours associées à leur parti, ce qui est moins le cas aujourd'hui. Les femmes socialistes, par exemple, se réunissaient à Genève déjà en 1890. "Femmes" et "socialistes" étaient indissociables et nous avons lancé ce joli slogan: "Le Parti socialiste fait confiance aux femmes. Femmes, faites confiance au Parti socialiste".

Jacqueline Berenstein-Wavre, socialiste
Conseillère municipale de la Ville de Genève de 1963 à 1973
Députée au Grand Conseil de 1973 à 1989
Une particularité dans le monde des femmes:
présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses
entre 1975 et 1980

1961... 1981... et après?

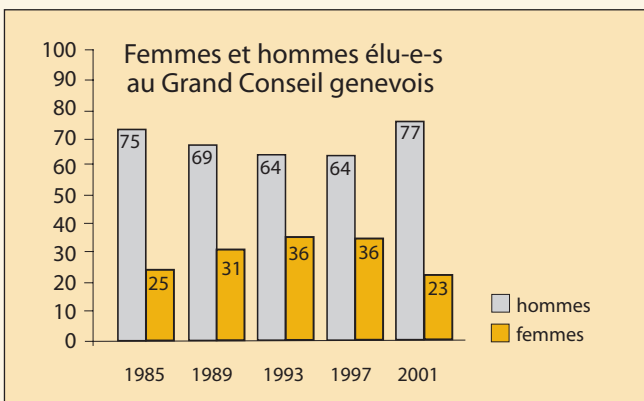
Vingt ans plus tard, le chemin parcouru par les femmes depuis 1961 se révèle déjà considérable, bien que la parité entre les sexes soit encore lointaine.

En 1961, il semble d'abord nécessaire de justifier l'entrée des femmes dans le cénacle politique pour persuader les ultimes opposants et opposantes. Rappelons-nous qu'au vote du 6 mars 1960 la majorité en faveur du suffrage féminin se situait seulement à 55%. Il reste donc le 45% des électeurs à convaincre. A cette fin, la presse et les partis s'appliquent à attribuer aux femmes une place complémentaire, et non concurrente, à celle déjà occupée par les hommes en définissant des compétences spécifiquement féminines. Cela aboutit inéluctablement à un rôle similaire à celui de la femme au foyer, qui correspond à l'idéologie dominante et à la réalité vécue par la plupart d'entre elles. Il est significatif que non seulement les journaux et les partis ont de la peine à se détacher de la conception traditionnelle du rôle des femmes, mais aussi les candidates elles-mêmes et ceci sans distinction de leur couleur politique. Ce discours s'estompe peu à peu, en corrélation avec la thématique des femmes en politique. A la fin des années 70, il n'est plus question pour les candidates de se présenter en tant que mères au foyer. Les idées féministes ont sans doute atteint une partie de la classe politique et de l'électorat, la place des femmes au législatif est généralement admise et

reconnue. De plus, les activités des femmes se sont élargies au monde du travail. Sur cette thématique la presse reproduit simplement la sexuation et apparaît comme un reflet de la société. La grande préoccupation des années 60 est la désaffection de l'électorat. Les femmes vont moins voter que les hommes et elles sont rapidement présentées comme les principales responsables de la progression de l'abstentionnisme, alors qu'il s'agit d'une tendance générale de la société. Ce sont surtout les partis politiques, à travers leurs annonces, qui stigmatisent les femmes sans pour autant leur offrir une place égale à celle des hommes. Cette exagération dans la sexuation disparaîtra avec l'acceptation de l'abstentionnisme comme un phénomène social. Aux élections de 1977, la question n'est quasiment plus évoquée.

Les années 80 s'ouvrent sur deux faits nouveaux. D'une part, l'apparition de combats menés sur d'autres fronts que le pouvoir législatif, notamment le judiciaire et issus des revendications du féminisme, tels l'avortement ou l'égalité des salaires. Les journaux, de leur côté, semblent, dans le cadre des élections cantonales, peu perméables aux idées féministes. D'autre part, on observe une personnalisation accrue de la politique qui passe par la mise en avant des individus plutôt que des partis. Cette évolution désavantage les femmes politiques, car el-

les sont généralement sous-représentées dans la presse par rapport à leur nombre réel. Cette personnalisation ne fera que croître au cours des années suivantes.



1985 - 2005: plafonnement de la députation féminine

Dans la seconde moitié des années 80, le Grand Conseil accueille toujours plus de femmes, mais ce sont dans les années 90 qu'elles ont véritablement le vent en poupe. Dès 1989, les élues au législatif dépassent le nombre de 30 et la même année, l'écologiste Sylvia Leuenberger, de même que la représentante du Parti du Travail, Erica Deuber-Pauli, sont choisies comme candidates au Conseil d'Etat par leurs partis respectifs. Il faudra pourtant attendre les élections de 1993 pour voir la première femme, la libérale Martine Brunschwig Graf, élue à l'exécutif du canton. Elle est rejointe en 1997 par Micheline Calmy-Rey (Socialiste), qui sera appelée au Conseil fédéral en 2002, et par Micheline

Spoerri (Libéral) en 2001.

Hélas, le nouveau millénaire marque un retour en arrière. Lors des élections de 2001, le nombre des députées a diminué, passant au-dessous de celui de 1985. La

proportion de femmes variant en fonction de la culture politique (les femmes sont structurellement plus nombreuses dans les partis de gauche), la répartition des sièges par sexe est très sensible aux variations de conjoncture politique et aux changements de majorité. La chute de 2001 est entre autre due à un changement de majorité politique et à l'entrée de l'extrême droite au Grand Conseil. En ce qui concerne le Conseil d'Etat, la situation n'est pas meilleure. A l'été 2005, seules deux femmes, Micheline Spoerri (Libéral) et Jocelyne Haller (Solidarités), sont en lice pour les élections à l'exécutif. En comparaison nationale, le canton de Genève, après avoir occupé la tête du peloton jusqu'aux élections cantonales de 2001, se trouve, avant les élections de 2005, à une peu hono-

rable 18e place, derrière des cantons urbains comme Bâle (ville: 35,4% de femmes), Zurich (31,1%) ou Berne (30,0%), mais aussi après des cantons plus périphériques comme Argovie (29,0%), Fribourg (25,4%) ou Appenzell Rhodes extérieur (24,6%). La moyenne nationale se situe à 24,9% de femmes pour les parlements cantonaux, et à 26,0% pour le Conseil National¹.

Enfin, la tendance générale observable depuis 1985 montre, tant au niveau cantonal que national, une proportion d'élues variant entre deux paliers historiques, soit le quart et le tiers des sièges. Ces paliers semblent dessiner les contours d'une frontière invisible (un «plafond de verre») qui pourra difficilement être franchie dans le futur sans un effort spécifique que les mesures d'incitation adoptées jusqu'ici n'ont pas suffi à produire.

La partie n'est donc pas gagnée et la question de l'implication de la presse et des partis dans cette évolution se pose toujours. S'il ne faut pas attendre des journaux qu'ils s'engagent activement dans la promotion des femmes en politique, il serait en revanche souhaitable qu'il pratiquent moins les stéréotypes de genre et qu'ils mentionnent les femmes en fonction de leur vraie importance quantitative. En effet, la personnalisation de la politique qui a cours même en Suisse, amoindrit la transmission des idées politiques portées par les

partis et comporte, spécifiquement pour les femmes, un grand risque de dérives sexistes et diffamatoires. Il en va de même au sujet des interviews, les agendas des journalistes ne semblent pas comporter un nombre important de femmes.

Pour améliorer la visibilité des femmes, il incombe aux partis politiques de les promouvoir activement en leur offrant des fonctions importantes, en les plaçant en tête de liste et en les choisissant pour les élections aux exécutifs. Telle est une des mesures préconisées par les autrices de l'étude «Doing gender dans les médias pendant la campagne électorale»². Or, la réalité montre que la majorité des partis tendent à se contenter de déclarations de bonnes intentions, sans véritable mise en pratique.

Il convient également de ne pas omettre le rôle très important des principales intéressées, les femmes politiques, à qui il appartient de rester attentives à tout instant pour dénoncer les disparités et empêcher que la cause de l'égalité ne tombe dans l'oubli. Elles ne doivent pas non plus sous-estimer leur rôle de «modèles».



1) Voir à ce sujet: Encyclopédie statistique de la Suisse - Premium, Office fédéral de la statistique; Institut de science politique, Université de Berne, Berne.
2) Sibylle Hardmeier, Anita Klöti, "Doing gender dans les médias pendant la campagne électorale, Analyse de la représentation de personnes des deux genres dans la couverture médiatique des élections fédérales 2003", in Questions au féminin, Berne, 2.2004, p. 28.